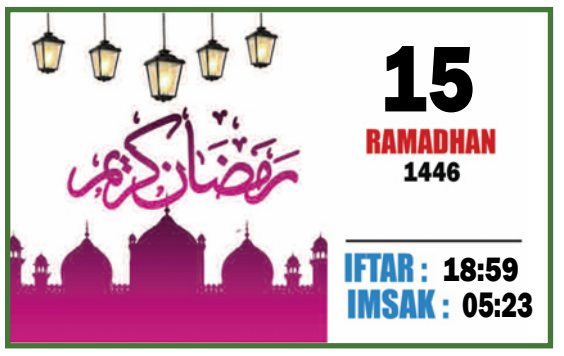


Règlement de la crise libyenne

L'Algérie campe sur sa position

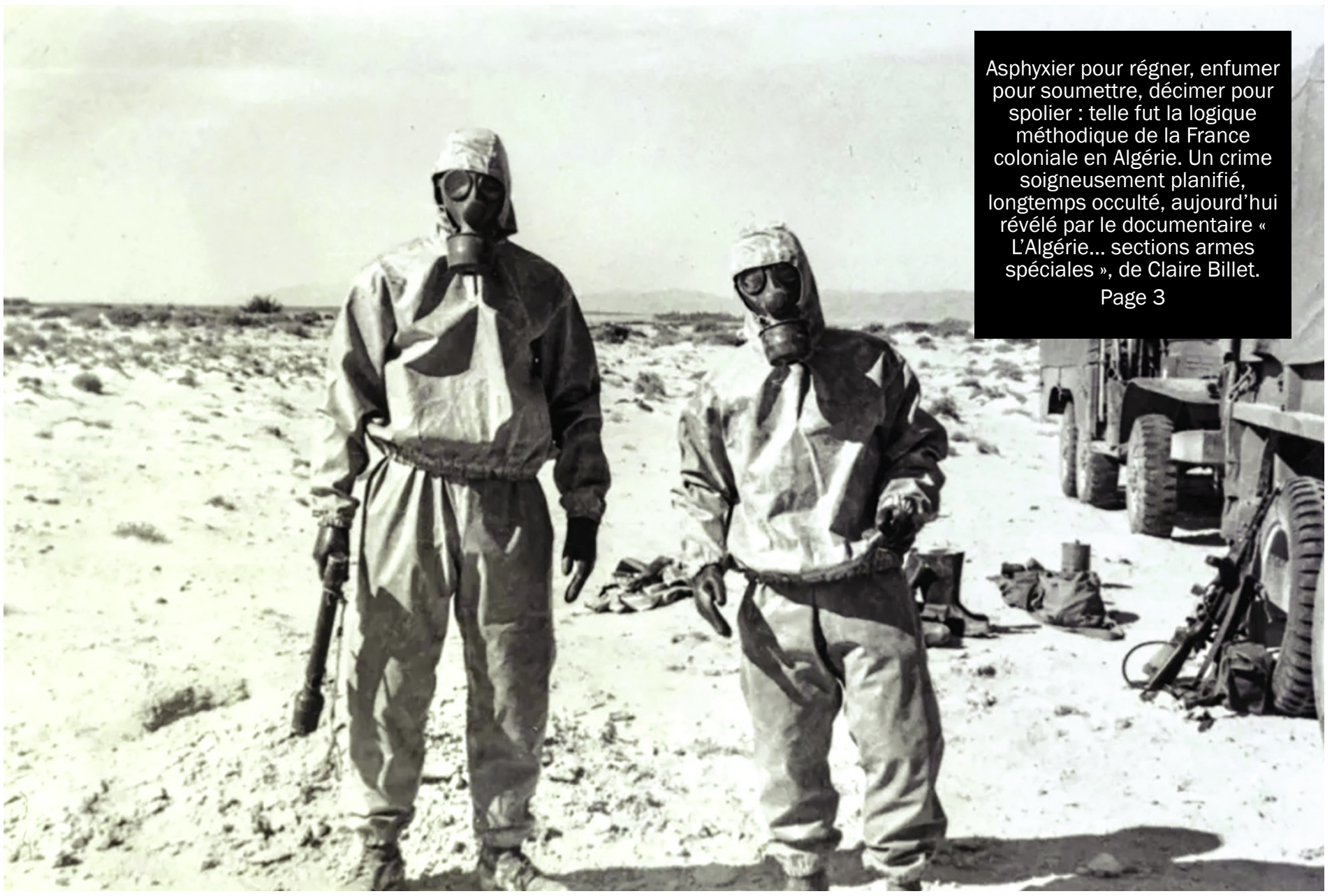
Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8140 – SAMEDI 15 MARS 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Armes chimiques, enfumades, génocides, tortures

LE VRAI VISAGE DE LA FRANCE



Asphyxier pour régner, enfumer pour soumettre, décimer pour spolier : telle fut la logique méthodique de la France coloniale en Algérie. Un crime soigneusement planifié, longtemps occulté, aujourd'hui révélé par le documentaire « L'Algérie… sections armes spéciales », de Claire Billet.

Page 3

NOUVELLE COMPAGNIE AÉRIENNE

Passer rapidement à l'acte

Page 2

ENERGIES RENOUVELABLES

Alger et Berlin renforcent leur partenariat

Page 4

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

PARFAIRE LA PRISE EN CHARGE

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



COMMISSION DE L'UA

Tebboune félicite Ali Youssouf et Selma Haddadi

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, jeudi, un message de félicitations au président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, à l'occasion de sa prise de fonctions, lui faisant part de la disposition de l'Algérie à œuvrer de concert au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples du continent.
Le Président a également adressé un message de félicitations à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions, jeudi, a indiqué la présidence de la République. Le président Tebboune a mis en exergue que l'élection de Ali Youssouf reflète la confiance des Etats africains en ses compétences et en son immense expérience reconnue, et témoigne de l'estime et de la considération dont il jouit dans le continent. «Je suis convaincu que votre leadership contribuera à renforcer l'action africaine commune et à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, fera prévaloir les principes de notre organisation conformément à la vision de ses pères fondateurs et servira les aspirations de nos peuples à une Afrique forte et prospère jouissant de paix et de stabilité», a ajouté le chef de l'Etat.
Le chef de l'Etat n'a pas manqué de rappeler que l'accession de Ali Youssouf à ce poste intervient à une étape qui «exige la consolidation des fondements de la bonne gouvernance» et «l'ancrage du socle de la transparence au sein de la Commission de notre organisation continentale, conformément à nos visions communes pour l'édification d'une institution forte à même de relever les défis actuels et de se projeter dans l'avenir». Tebboune saisit cette occasion pour faire part du «soutien total de l'Algérie» aux efforts du nouveau président de la Commission de l'UA au service des intérêts du continent, et de sa disposition à œuvrer de concert au renforcement de la coopération et de la solidarité entre les Etats et les peuples africains pour bâtir une Union africaine plus forte et plus influente.
S'adressant à Selma Haddadi, Tebboune a affirmé être convaincu que son expérience contribuera au renforcement de la Commission et à l'amélioration de ses performances, ainsi qu'à la consolidation des principes de bonne gouvernance au sein de cette institution continentale de premier plan.

M. B.

RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

Alger réitère sa position

L'Algérie n'a pas changé d'un iota sa position quant au règlement de la crise en Libye, qui dure depuis 2011. Cette position a été une nouvelle fois rappelée, avant-hier à Alger, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à l'occasion de la visite officielle en Algérie de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et cheffe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Hanna Serwaa Tetteh.

La position de l'Algérie et ses principaux fondements se résume en cinq points essentiels susceptibles d'aboutir au règlement de la crise et de la division de ce pays voisin, victime d'une guerre fratricide et d'ingérences étrangères. Dans ce cadre, M. Attaf a souligné, devant la diplomate onusienne, que le règlement de la crise libyenne «ne peut se faire que par le biais d'un processus libyen inclusif et fédérateur, sans aucune exclusion», avec pour ultime objectif «le renforcement de l'unité nationale libyenne et la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays frère».
Le ministre a également souligné, comme troisième point, que le règlement de la crise libyenne doit fixer comme priorité et objectif l'unification de toutes les institutions nationales libyennes et l'élimination de toutes formes de division et de scission sur la scène libyenne.
En quatrième lieu, Attaf a ajouté que la clé pour résoudre la crise libyenne réside dans la fin de toute forme d'ingérence étrangère et dans la possibilité pour les Libyens de déterminer leur propre destin, de décider de leur sort par eux-mêmes.
Enfin, la position algérienne soutient que ce règlement doit passer par l'organisation d'élections libres et transparentes qui confèrent une légitimité aux institutions de l'Etat libyen, souverain et maître de ses décisions.
Ce rappel de la position algérienne est important, d'autant que Mme Serwaa Tetteh vient d'être nommée à la tête de la mission onusienne en Libye. C'est également un message de soutien à cette diplomate et une réaffirmation de la disposition de l'Algérie à lui apporter toutes formes de soutien et d'appui dans l'accomplissement de sa noble mission.
Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, lors de ces entretiens, les deux parties ont échangé «les vues et les analyses concernant les développements de la situation sur la scène libyenne, ainsi que les perspectives de règlement de la crise dans ce pays».
Pour rappel, depuis 2011, la Libye est déchirée par plus d'une décennie de guerre civile, de morcellement du pouvoir central et de chaos. Ce pays d'Afrique du Nord est divisé entre deux gouvernements. D'un côté, l'administration internationalement reconnue et négociée par l'ONU, basée dans la capitale Tripoli, à l'ouest. C'est ce gouvernement qui est actuellement reconnu par la communauté internationale. De l'autre côté, une autre administration a été installée dans la région orientale du pays, soutenue par des pays étrangers, mais aussi par des milices armées.
Il convient de souligner que la crise libyenne a été déclenchée suite à une intervention militaire étrangère, principalement sous l'instigation de la France, du temps du président Sarkozy. Cette coalition menée par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France obtient le feu vert de l'ONU en février 2011 et lance une offensive et des bombardements, faisant chuter le régime de Kadhafi quelques mois plus tard.
Le 7 juillet 2012, les Libyens élisent leur Parlement, le Congrès général national (CGN). Ce premier scrutin démocratique est émaillé d'actes de sabotage et de violences dans l'est du pays, contrôlé par le maréchal Haftar. C'est en 2015 que le pays bascule encore une fois dans la guerre civile, quand ce dernier refuse de se soumettre au pouvoir central après la signature d'un accord sous l'égide de l'ONU et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale (GNA).
La guerre civile s'est internationalisée quand des parrains régionaux et étrangers (Russie, Egypte et Emirats arabes unis) ont poussé Haftar à attaquer la capitale Tripoli en avril 2019. Les forces du GNA ont pu repousser cette offensive grâce à l'appui de la Turquie. Depuis, c'est le statu quo, et ce en dépit d'un cessez-le-feu et d'un accord sur la transition politique. L'élection présidentielle, qui devait avoir lieu en décembre 2021, est reportée sine die, à la dernière minute.

Mohamed K.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMPAGNIE AÉRIENNE

Sayoud veut accélérer les démarches

EN APPLICATION des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la création d'une compagnie aérienne dédiée au transport domestique, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé une réunion avec plusieurs responsables du secteur afin d'accélérer les démarches nécessaires à la mise en place de cette nouvelle compagnie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.
Lors de cette réunion, M. Sayoud a donné des orientations précises aux responsables présents pour accélérer les différentes démarches administratives et techniques afin de concrétiser la création de cette société spécialisée dans les liaisons aériennes domestiques dans les plus brefs délais. Parmi les participants à cette réunion, figuraient des cadres de l'administration centrale, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), le président-directeur général d'Air Algérie, ainsi que les responsables de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et de l'Établissement de gestion des services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger). Ces échanges ont permis de mettre en place une feuille de route pour le lancement rapide de cette nouvelle compagnie.
Il convient de noter que, mercredi dernier, lors d'une réunion consacrée au transport aérien, à la situation d'Air Algérie et de Tassili Airlines, le chef de l'État a décidé de la création d'une nouvelle compagnie aérienne spécialisée dans le transport sur le réseau domestique. Il a précisé que la nouvelle compagnie sera une filiale d'Air Algérie. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique du président Tebboune pour améliorer les infrastructures du pays et renforcer la mobilité des citoyens.
Le développement du transport aérien interne représente un levier stratégique pour l'économie nationale, notamment en facilitant les échanges entre les régions et en favorisant le tourisme et les investissements.
Au-delà de la création de la compagnie aérienne, la réunion, dans la soirée de jeudi, du ministre avec les différents responsables du secteur du transport aérien, a également été l'occasion d'évoquer la nécessité de moderniser l'aéroport international d'Alger. Sayoud a ainsi souligné l'importance de doter l'aéroport des dernières technologies pour améliorer son efficacité et sa compétitivité. La modernisation de l'aéroport international d'Alger figure parmi les priorités du département qui mise sur l'intégration de technologies avancées pour optimiser son fonctionnement.
Plus tôt dans la journée de jeudi, cet engagement a été réaffirmé lors d'une réunion de coordination entre le ministre des Transports, Saïd Sayoud, et le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Cette rencontre a rassemblé des cadres des deux ministères, des dirigeants de groupes relevant du secteur ainsi que des représentants de start-ups spécialisées dans le développement de solutions technologiques pour les transports. L'objectif principal était d'examiner les moyens d'intégrer des innovations numériques dans les infrastructures de transport aérien, terrestre et maritime afin d'améliorer leur gestion et leur efficacité.
Les discussions ont porté sur l'introduction de technologies modernes dans l'ensemble du réseau de transport national. Outre la modernisation de l'aéroport d'Alger, les participants ont abordé l'optimisation du transport terrestre, notamment la gestion des flux de passagers et de marchandises au sein de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Concernant le transport maritime, l'accent a été mis sur l'intégration de systèmes numériques destinés à moderniser les ports et améliorer les liaisons maritimes.
À l'issue de la réunion, les deux ministres ont insisté sur la nécessité d'encourager les start-ups à proposer des solutions innovantes pour accompagner la transformation numérique du secteur des transports. Un groupe de travail, réunissant des cadres des deux ministères et des représentants des start-up concernées, sera mis en place afin d'élaborer un plan d'action dédié.
Saïd Sayoud a souligné que le développement technologique du secteur s'inscrit dans les orientations du président de la République, visant à en faire un levier stratégique de l'économie nationale. Il a appelé à une mise en œuvre rapide des recommandations et à un suivi rigoureux des projets technologiques en cours.
De son côté, Noureddine Ouadah a mis en avant le rôle crucial des start-ups dans l'apport de solutions numériques avancées, estimant qu'elles peuvent significativement améliorer la gestion des infrastructures, notamment les ports et les aéroports, grâce au développement de systèmes intelligents et performants.

Sihem Bounabi

ARMES CHIMIQUES EN ALGÉRIE

Un film épingle la France coloniale

Asphyxier pour régner, enfumer pour soumettre : telle fut la logique méthodique de la France coloniale en Algérie. Un crime soigneusement planifié, longtemps occulté, aujourd'hui révélé par le documentaire « L'Algérie... sections armes spéciales », de Claire Billet.



L'omerta brisée.

Diffusé mercredi soir sur la Télévision algérienne, ce film lève le voile sur l'emploi d'armes chimiques par l'armée française de 1830 jusqu'aux dernières années de la guerre d'indépendance, entre 1957 et 1959. Ce documentaire brise un silence vieux de 150 ans et met en lumière une politique d'extermination longtemps niée : l'usage massif de gaz de combat pour anéantir les populations algériennes, civiles et combattantes.

Dès la conquête de 1830, la France s'est servie du gaz comme d'une arme pour asphyxier des familles entières réfugiées dans des grottes, des montagnes kabyles jusqu'aux crêtes déchiquetées des Aurès. Le film documente cette guerre secrète, conduite avec une minutie implacable, qui s'inscrivait dans la continuité des pratiques de colonisation de la première heure. La stratégie consistait à frapper sans bruit, à tuer sans trace apparente, en utilisant des gaz lacrymogènes modifiés ou des substances asphyxiantes, au mépris des conventions internationales.

Ce n'est pas un dérapage militaire. Ce n'est pas une bavure. C'est une politique méthodique, pensée, expérimentée, validée et généralisée par l'état-major français. Les archives exhumées par l'historien Christophe Lafaye, malgré l'opacité et les obstacles bureaucratiques, prouvent la mise en œuvre d'un véritable programme d'extermination chimique. Ce dernier s'est consacré pendant sept ans à la recherche d'archives, épluchant des milliers de documents dans les cartons des Archives nationales, fouillant les caves des anciens soldats et dénichant des carnets opérationnels dans les greniers des descendants de militaires. Sa quête minutieuse a permis de reconstituer un puzzle glaçant.

Parmi ces documents, une correspondance du 21 mai 1956 révèle une autorisation donnée par le secrétaire d'Etat à l'armée de terre, validée par le ministre résident en Algérie. Le sujet du courrier est sans équivoque : « Utilisation des moyens chimiques ». Il est précisé que le colonel des armes spéciales a reçu un accord de principe pour l'emploi de ces armes en Algérie. Quelques mois plus tard, l'état-major dresse un premier bilan : la politique générale d'emploi des armes chimiques est formalisée, l'infection des grottes par grenade est recommandée et les stocks hérités de la Première Guerre mondiale sont mobilisés. Il est question de chloroacétophénone et de grenades sternutatoires, utilisés pour asphyxier les maquisards de l'ALN et les civils suspectés de les soutenir.

UNE GUERRE CHIMIQUE CONTRE LES CIVILS

Entre 1957 et 1959, l'armée française multiplie les opérations dans les zones rouges des Aurès et de la Kabylie. Selon Christophe Lafaye, plus de 119 unités spécialisées sont créées pour mener ces opérations de gazage. Les méthodes sont d'une brutalité inouïe : les soldats bouchaient les entrées des grottes puis y injectaient des gaz toxiques. L'asphyxie était lente, atroce. Des familles entières succombaient dans l'ombre des cavités, sans aucune chance de s'enfuir.

Un ancien militaire, Jean, ayant passé 28 mois en Algérie, dont 10 mois en « section grotte » dans le massif des Aurès, témoigne dans le film. « La grotte, on savait qu'il fallait la fouiller. Plus vite elle serait fouillée, plus vite on en finirait. On ne posait pas de questions. On entrait, on gazait. Et si possible, on faisait sauter l'entrée après », a-t-il avoué.

Les chiffres avancés sont glaçants. Christophe Lafaye estime entre 8 000 et 10 000 opérations de gazage dans les grottes algériennes. A peine 440 ont pu être documentées précisément à ce jour. Ce chiffre ne représenterait qu'environ 5 % des actions menées, preuve de l'ampleur de l'occultation.

« Plus de 100 unités spécialisées, les sections armes spéciales, sont créées partout en Algérie. Elles utilisent systématiquement les gaz toxiques. On passe d'un emploi limité à une pratique généralisée à partir de 1957. Face aux 90 000 combattants algériens, l'armée reçoit carte blanche : zones interdites, déplacements forcés, torture, armes chimiques… Le terme de guerre chimique prend alors tout son sens », a précisé la même source.

Le Protocole de Genève de 1925 interdit pourtant l'emploi d'armes chimiques en période de guerre. Mais la France, tout comme d'autres puissances coloniales, a continué à développer ces armes dans le plus grand secret. Olivier Lepick, spécialiste des armes chimiques, explique que « l'arme chimique est associée au poison, à une mort douloureuse. Depuis l'Antiquité, son usage est prohibé. Et pourtant, la France, comme les Etats-Unis, l'URSS ou la Grande-Bretagne, avait des programmes secrets, très discrets dans le cas français. »

Mandaté par le ministère français de la Défense pour écrire l'histoire officielle de ce programme, Lepick reconnaît lui-même que l'accès aux archives est aujourd'hui bloqué. Il dénonce un « paravent derrière lequel on s'abrite pour éviter de mettre à jour certains secrets, qui sont historiques et non technologiques ». Les preuves s'accumulent, dans les journaux de marche, les ordres militaires, les comptes-rendus opérationnels, soigneusement conservés dans les archives publiques françaises, bien que difficilement accessibles.

AURÈS, L'ENFER CHIMIQUE

Le documentaire replace cette guerre chimique dans la longue histoire coloniale française. Dès 1845, le général Pélissier ordonne l'enfumage de la grotte de la Dahra, provoquant la mort de 1 200 membres de la tribu des Ouled Riah. Le général Saint-Arnaud s'en vantait en 1852 dans l'Ouarsenis. « Nous avons enfumé 500 [chiffre majoré depuis par les études historiques] bandits dans leurs trous », avait-il déclaré.

« La grotte, on savait qu'il fallait la fouiller. Plus vite elle serait fouillée, plus vite on en finirait. On n'en parlait pas, question de conscience. Si vous posiez des questions, vous ne rentriez pas. C'était ça : la fouiller, la gazer et, si possible, faire sauter l'entrée. Quand elle était occupée, c'était plus difficile, mais ils savaient qu'ils allaient mourir gazés. Ils se rendaient, après, ce n'était plus de notre ressort », a confié Jean, qui a passé 28 mois en Algérie, dont 10 mois au sein d'une section spécialisée dans les grottes, dans le massif des Aurès.

Le documentaire s'appuie sur un compte-rendu de septembre 1956 de l'état-major des Armées, confirmant « une politique générale d'emploi des armes chimiques en Algérie ». L'objectif était d'asphyxier les combattants réfugiés dans les grottes, de les capturer ou de les tuer, et de rendre ces abris inutilisables. Le film donne aussi la parole à des survivants algériens de la grotte de Ghar Ouchettouh, dans les Aurès, gazée le 22 mars 1959, avec près de 150 villageois à l'intérieur.

La question de la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, en particulier de l'usage des armes chimiques, reste entière. Emmanuel Macron, qui avait reconnu en 2017 la nature « criminelle » de la colonisation française, garde le silence sur ce dossier précis.

De nombreux Algériens appellent à une reconnaissance franche. Ils demandent non pas la vengeance, mais la vérité, comme préalable à toute réconciliation sincère. Les témoignages poignants des survivants, les preuves accumulées, les travaux d'historiens comme Christophe Lafaye imposent une nouvelle lecture de la guerre d'Algérie, débarrassée des euphémismes d'usage.

Meriem Djouder

La France a utilisé les armes chimiques en Algérie dès 1830

LA FRANCE coloniale a commencé à utiliser les armes chimiques contre les populations algériennes en 1830 et la première utilisation de ce type d'armes avait fait au moins 760 victimes, a indiqué jeudi Amar Mansouri, chercheur algérien en génie nucléaire. Se basant sur des témoignages d'officiers français, Mansouri a expliqué qu'entre 1830 et 1962, il y a eu «300 utilisations d'armes chimiques contre les Algériens, alors 800 villages ont été détruits au napalm et 800 000 tonnes de TNT ont été déversées sur plusieurs régions du sud du pays».

Toutes les armes chimiques ont été utilisées au polygone de Touggourt puis à Beni Ounif et Oued Namous dans le sud algérien, a ajouté le chercheur algérien sur les ondes de la radio nationale. Il a précisé que les gaz utilisés (sarin, moutarde, butane, phosphore...) ont des effets néfastes sur le système nerveux, provoquant des brûlures et s'attaquant aux différents organes de l'être humain, ajoutant que le plutonium, utilisé à l'air libre, est un gaz qui a une durée de vie de 241 000 ans. Il s'agit de «génocides répétés», a-t-il dit, citant l'utilisation du chloroforme et du phosphore pour la première fois en 1852 lors de l'envahissement de Laghouat par 6 000 soldats français, faisant 3 586 victimes. «En 1845, au moins 1 000 personnes de la tribu d'Ouled Ryah (Mostaganem) ont été tuées par asphyxie dans une grotte», a-t-il relevé, déplorant à ce propos la triste expression d'un Général de l'Armée française qui se vantait de «griller les Arabes».

S. N.

IL A APPELÉ À BRÛLER SON AMBASSADE

L'Algérie dépose plainte contre Louis Sarkozy

L'ÉTAT Algérien, par l'entremise de son Ambassade en France, a officiellement déposé plainte auprès de la juridiction française compétente à l'encontre de Louis Sarkozy, a-t-on appris auprès de la représentation diplomatique algérienne ce mercredi à Paris. Cette plainte fait suite aux propos graves et ses menaces de brûler l'ambassade algérienne, précise la même source.

« Si j'étais aux manettes et que l'Algérie arrêtait Boualem Sansal, je brûlerais l'ambassade, je stopperais tous les visas, j'augmenterais de 150 % les tarifs douaniers… » confiait Louis Sarkozy au quotidien le Monde, dans une interview publiée le 13 février.

Ces propos avaient suscité une vive indignation en Algérie et en France.

L'association SOS Racisme avait fait un signalement à la justice après des propos tenus fils de Nicolas Sarkozy. Selon l'association, le jeune homme de 27 ans a incité à un acte criminel.

« La tenue de tel propos, largement diffusés, dans un contexte de tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie, participe à une banalisation inacceptable des appels à la violence », dénonce SOS Racisme, appelant la justice à « examiner (la) qualification juridique (de ces propos) et d'engager, le cas échéant, les poursuites appropriées ».

M. B.

ZITOUNI APPELLE À SA MODERNISATION

Le CNRC comme référence de l'information économique

LE MINISTRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné l'importance de moderniser le Centre national du registre du commerce (CNRC) pour l'adapter aux évolutions numériques et économiques. Il a insisté sur la nécessité de transformer le CNRC en une référence de l'information économique, et ce en utilisant des technologies de pointe et en encourageant l'innovation pour améliorer les services aux acteurs économiques. Lors d'une une réunion d'évaluation tenue avant-hier, laquelle a été consacrée à l'examen des performances du Centre national du registre du commerce (CNRC), M. Zitouni a insisté sur sa modernisation pour être au diapason des mutations numériques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, affirmant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des performances des établissements et instances sous tutelle ainsi que du renforcement de leur rôle.
Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère ainsi que du directeur général par intérim du CNRC, le ministre a affirmé que le développement du CNRC est une nécessité pour être au diapason des mutations numériques et économiques modernes, soulignant l'importance de sa modernisation pour en faire un organisme clé contribuant aux efforts du gouvernement en vue d'organiser l'activité économique et de promouvoir le climat des affaires. Il a, en outre, mis en avant l'importance de transformer le CNRC «en une référence de l'information économique» à travers la collecte, l'analyse et l'actualisation des données relatives aux entreprises commerciales, pour contribuer à la consolidation de la gouvernance de l'activité économique et au soutien aux politiques publiques nécessitant des données précises, a-t-on indiqué.
M. Zitouni a également appelé les cadres du CNRC à adopter une approche moderne basée sur les technologies de pointe, et à encourager l'esprit d'initiative et la création de nouveaux services adaptés aux besoins des acteurs économiques, commerçants et investisseurs, dans le souci de faciliter les démarches et d'assurer des prestations à valeur ajoutée.
Au terme de la réunion, M. Zitouni a également insisté sur l'accélération de la mise en œuvre de ces réformes, soulignant que la transformation du centre en une institution de référence en termes de données et d'organisation de l'activité économique constitue une étape cruciale pour la réalisation d'un développement économique durable, a conclu la même source.
Il convient de rappeler que le CNRC a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de ses services en lançant, en février dernier, son application innovante baptisée « Lecteur du registre du commerce électronique «. Cette avancée technologique vise à simplifier la vérification des extraits du registre du commerce pour les utilisateurs, en particulier les institutions publiques et les acteurs économiques.
Cette application est disponible via la plate-forme numérique officielle Sidjilcom ; elle permet de vérifier en temps réel la validité d'un registre commercial, renforçant ainsi la transparence et la fiabilité des informations commerciales en Algérie.

Rim Boukhari

ENERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et l'Allemagne veulent renforcer leur partenariat

Liés par un partenariat solide dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, l'Algérie et l'Allemagne ambitionnent de renforcer le partenariat dans ce domaine, principalement dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert. Les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays sont en discussion.

Une évaluation des relations de coopération entre les deux parties ainsi que des perspectives de partenariat ont été à l'ordre du jour d'une rencontre qui a réuni, avant-hier, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Algérie, Georg Felsheim.
Les deux parties ont exprimé leur satisfaction du progrès réalisé en matière de coopération bilatérale et de projets conjoints, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de l'efficacité énergétique, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Ils se sont surtout félicités «du progrès réalisé en matière des projets communs à leur tête le projet ''TaqatHy'' qui vise à renforcer les compétences techniques via la chaîne de la valeur complète des énergies renouvelables et de l'hydrogène et le projet ''South 2 Corridor'' qui représente un pas important vers la consécration de l'Algérie en tant que principal fournisseur de l'hydrogène propre vers l'Europe».
La rencontre a également été une occasion pour «évaluer les relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie renouvelable, le développement de l'hydrogène et l'efficacité énergétique, mais aussi pour explorer les perspectives d'investissement entre les sociétés des deux pays et renforcer l'échange d'expériences et d'expertises, outre le transfert de technologie, la formation et les efforts communs à même de réduire l'empreinte carbone conformément aux orientations mondiales de la transition énergétique». M. Yassaâ a affirmé l'importance du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables, soulignant l'engagement de l'Algérie pour développer des projets durables de nature à renforcer sa place en tant que plaque tournante stratégique en matière des énergies propres, grâce à ses larges ressources naturelles et humaines.
De son côté, l'ambassadeur allemand a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, mettant en avant «les grandes potentialités du secteur énergétique algérien, notamment en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert». Il a également affirmé la disponibilité de l'Allemagne à soutenir les projets algériens dans ce domaine, à travers des investissements directs et des partenariats stratégiques à long terme.
L'Allemagne se dit aussi prête de mettre son savoir-faire et son expertise au service de l'Algérie qui œuvre à réaliser sa transition énergétique. La société Bosch se dit en effet prête à fournir des solutions innovantes afin de soutenir les efforts de l'Algérie dans le développement des énergies renouvelables, avait affirmé Markus Thill, président de Bosch en Afrique, qui a fait, en février dernier, un déplacement en Algérie à la tête d'une délégation de la société allemande. Il avait alors qualifié le potentiel de l'Algérie en énergies renouvelables «parmi les meilleurs au monde».


Un partenariat solide.

L. A. A.

L'OPÉRATION LANCÉE JEUDI DERNIER

La BDL officiellement cotée en Bourse

C'EST EFFECTIF. La Banque de développement local (BDL) a officiellement rejoint la Bourse d'Alger avec le début de cotation de ses actions. L'introduction de la deuxième banque à la Bourse d'Alger marque une étape supplémentaire dans le processus de relance du marché financier du pays. C'est avant-hier que l'opération de cotation des actions de la BDL a été lancée au siège de la Bourse d'Alger par le directeur général du Trésor public, Hadj Mohamed Sebaa, représentant le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Pour M. Sebaa l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger «se veut un évènement important» pour le secteur financier, voire «une étape supplémentaire» dans le processus de relance du marché financier du pays. Il s'agit également, a t-il ajouté, d'une concrétisation du processus tracé par les pouvoir publics pour le développement du système financier, traduisant la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le représentant du ministre des Finances a indiqué que cette étape «consacre les efforts du gouvernement visant à réformer et à moderniser le secteur financier, à réaliser l'inclusion financière, et à assurer tous les moyens pour mobiliser l'épargne nationale au service de l'économie, tout en diversifiant les sources de financement».

AUGMENTATION DE LA CAPITALISATION DE LA BOURSE D'ALGER

Pour sa part, le président de la COSOB M. Bouzenada a indiqué que cette introduction témoignait de la dynamique de la Bourse d'Alger, dont la valeur marchande a augmenté, l'année dernière, de 1000 %, estimant que cet «exploit historique» a été réalisé à la faveur d'une vision ambitieuse et des engagements pris par le président de la République, outre la volonté et la détermination de tous les acteurs du marché. Le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, a, de son côté, estimé que cette introduction en bourse avait de nombreux indicateurs positifs, et confirmait une fois de plus que «le marché financier est une source importante de financement et un levier essentiel pour les entreprises en vue de l'expansion et de l'excellence».
La capitalisation de la Bourse d'Alger a augmenté grâce à cette nouvelle introduction, atteignant 733 milliards de DA, «ce qui reflète la confiance des investisseurs et des entreprises en ce marché prometteur, qui représente une nouvelle fenêtre pour davantage d'expansion», a souligné M. Benmouhoub. Et d'ajouter que d'autres sociétés publiques et privées devraient prochainement être introduites à la bourse d'Alger, ce qui propulsera davantage le marché. Cette étape est en outre qualifiée par le DG par intérim de la BDL, d' «événement crucial et marque le début d'une nouvelle ère dans l'histoire de la banque».

35 MILLIONS D'ACTIONS ACQUISES PAR DES PERSONNES PHYSIQUES

L'introduction de la banque dans le compartiment principal des actions intervient après une opération de souscription réussie, au cours de laquelle l'ensemble des actions proposées a été vendu, à savoir 44,2 millions d'actions pour une valeur de 61,88 milliards DA, soit 30% du capital de la banque. L'opération de souscription a connu une forte affluence, la demande ayant dépassé le nombre d'actions proposées de près de 22%.
Les actions mis en ventes, ont été acquises par 27 418 souscripteurs, dont 26 489 personnes physiques, (plus de 35 millions d'actions d'une valeur dépassant 49 milliard DA), 911 personnes morales (plus de 1.5 millions d'actions pour plus de 10 milliards DA), et 18 investisseurs professionnels, (plus de 7.6 millions d'actions d'une valeur de plus de 2 milliards DA).
Rappelons que l'ouverture du capital de la BDL par le biais de la bourse est la 2e opération du genre pour une banque publique, après celle du CPA en 2024, devenant ainsi la 8e entreprise cotée en bourse. L'introduction de la banque du CPA en Bourse a permis, notons-le, de récupérer, à partir du circuit parallèle, une somme de 28,7 milliards de DA, soit plus du quart du montant global levé.

Hamid B.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Amélioration continue de la prise en charge

L'Etat déploie des efforts considérables pour la protection et la promotion des personnes à besoins spécifiques, avec des programmes assurant leur prise en charge, leur accompagnement et leur intégration socio-économique. C'est ce qu'a affirmé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, à l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, célébrée le 14 mars.

Dans une allocution lue en son nom par Mourad Benamzal, directeur général de la protection et de la promotion des personnes à besoins spécifiques, Mme Mouloudji a mis l'accent sur l'importance des dispositifs mis en place dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement spécialisés, et ce lors d'une cérémonie organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya d'Alger, placée sous le slogan «Accompagner les personnes à besoins spécifiques : notre engagement pour le développement».

La ministre a rappelé que le secteur de la solidarité nationale s'attelle à garantir une éducation adaptée aux enfants à besoins spécifiques à travers un réseau d'établissements spécialisés. Elle a précisé que ces structures sont encadrées par des enseignants formés, des psychologues, des éducateurs et des assistants sociaux, afin d'offrir un accompagnement pédagogique et psychologique adéquat. Dans le cadre de l'amélioration continue de cette prise en charge, des centres psychopédagogiques ont



L'engagement de l'Etat.

été aménagés pour mieux répondre aux besoins des enfants atteints de troubles du spectre autistique. «L'accès à l'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap. Nous œuvrons à leur offrir un environnement propice à leur apprentissage et à leur épanouissement», a insisté la ministre.

Outre l'éducation, l'accent a été mis sur l'inclusion des personnes à besoins spécifiques dans la vie sociale et économique. La ministre a mis en avant les différentes mesures mises en place pour faciliter leur quotidien, notamment l'allocation financière spécifique, la couverture sociale ainsi que la gratuité et la réduction des tarifs des transports. Elle a souligné que ces actions visent à renforcer leur autonomie et à favoriser leur participation active dans la société.

Par ailleurs, Mme Mouloudji a tenu à saluer le rôle important des associations engagées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, relevant que le ministère de la Solidarité nationale travaille en étroite collaboration avec ces organisations, les associant à l'élaboration des politiques publiques en la matière. Elle a ainsi affirmé que «les associations sont des partenaires essentiels dans notre démarche. Nous veillons à les impliquer dans la formulation de propositions et dans les différentes commissions traitant du handicap, afin d'assurer une meilleure protection et une promotion efficace des droits des personnes à besoins spécifiques».

Cette approche participative permet de mieux cerner les attentes des personnes concernées et d'adapter les programmes en fonction de leurs besoins réels. Elle s'inscrit également dans une vision plus large visant à favoriser une inclusion pleine et entière dans tous les aspects de la vie, notamment les domaines culturel, récréatif et sportif.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants d'organismes publics et d'associations actives dans le domaine du handicap. L'un des moments forts de l'événement a été l'exposition de produits artisanaux réalisés par des enfants à besoins spécifiques, témoignant ainsi de leur talent et de leur capacité à s'épanouir dans un cadre adapté. Les établissements spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale ont participé à cette initiative, mettant en avant les travaux réalisés par les enfants sous la supervision de leurs éducateurs. Cette exposition a non seulement permis de valoriser leur créativité, mais elle a également illustré l'importance de l'apprentissage et de l'insertion socioprofessionnelle dans leur parcours.

Sihem Bounabi

Plusieurs manifestations à Tizi Ouzou

A L'OCCASION de la Journée nationale des personnes en situation de handicap, une grande cérémonie a été organisée, jeudi dernier, au Centre culturel et des loisirs scientifiques de Tizi Ouzou. Une journée marquée par des expositions, des remises de prix et des dons d'équipements, dans une ambiance de fête et de solidarité. La wilaya compte aujourd'hui plus de 31 000 personnes en situation de handicap, bénéficiant de différents dispositifs de prise en charge éducative, sociale et professionnelle. Ce rendez-vous s'est tenu dans les espaces du Centre culturel et des loisirs scientifiques (CCLS). Le terme «festif» n'est pas exagéré, tant les activités organisées à cette occasion, destinées aux personnes en situation de handicap, étaient empreintes de joie et de convivialité. La remise de multiples cadeaux et distinctions honorifiques à certains lauréats de différents concours a marqué cette journée. Parmi eux, une jeune fille non-voyante a brillamment obtenu la note de 10/10 à un concours de récitation du Coran, suscitant l'admiration de l'assistance.

Par ailleurs, le hall du CCLS a accueilli une exposition riche en couleurs, mettant en valeur les réalisations culinaires et artisanales des enfants fréquentant le Centre psychopédagogique de Tizi Ouzou. Gâteaux, friandises, poteries, corbeilles en osier, vêtements traditionnels… autant de créations qui ont émerveillé aussi bien le public que les autorités locales présentes. A la date du 13 mars, la wilaya de Tizi Ouzou recense officiellement 31 521 personnes en situation de handicap, soit 2,32% de la population totale. Parmi elles, 13 158, reconnues inaptes au travail, perçoivent une pension mensuelle de 12 000 DA. Quant à celles dont le taux de handicap est inférieur à 100%, elles sont au nombre de 3 060 et bénéficient d'une allocation mensuelle de 7 000 DA. Sur le plan de la formation et de l'éducation, les pouvoirs publics, à travers une coordination entre la direction de l'éducation et la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), ont créé 42 classes spéciales. Cela permet à des enfants en situation de handicap d'être intégrés dans des établissements scolaires ordinaires, avec un encadrement adapté. La wilaya compte également 14 centres psychopédagogiques : trois sous la tutelle directe du ministère de la Solidarité nationale et dix créés et gérés par des associations. Ces structures prennent en charge des enfants de moins de 18 ans.

Par ailleurs, le mouvement associatif assure la gestion de trois Centres d'aide par le travail (CAT) destinés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Une école spécialisée pour les personnes atteintes de déficience visuelle, sous tutelle de l'État, complète cet important dispositif d'accompagnement.

La journée a également été marquée par la remise de plusieurs équipements destinés à améliorer le quotidien des bénéficiaires : fauteuils roulants, dont certains électriques, béquilles, cannes blanches, et autres aides techniques. Ces dons ont été offerts par la DASS, des associations caritatives, l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou, ainsi que par des bienfaiteurs anonymes.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

35 fauteuils roulants distribués à Médéa

LA CÉLÉBRATION de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques a été marquée par la distribution de 35 fauteuils roulants au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, jeudi, à la maison de la culture Hassan El Hassani Médéa, supervisée par le wali, Djillali Doumi, en cadres et animateurs du secteur de la solidarité ainsi que des familles accompagnant leurs enfants. Coïncidant avec la date du 14 mars de chaque année, la journée a été célébrée sous le slogan «accompagnement des personnes aux besoins spécifiques, un engagement pour le développement», donnant lieu à un programme d'animation auquel ont pris part les différents établissements relevant de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Médéa. En effet, une exposition a été abritée par la maison de la culture montrant les travaux manuels réalisés par les élèves des différents établissements psychopédagogiques. Dans son intervention, le wali a souligné le soutien de l'Etat au profit de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en lui accordant un intérêt particulier et en lui allouant les moyens nécessaires pour son épanouissement. La cérémonie a aussi été l'occasion d'honorer les lauréats du concours de mémorisation du Saint-Coran. L'événement a été clôturé par l'invitation des directeurs des établissements et des cadres de la DAAS à un ftour collectif organisé en l'honneur des pensionnaires de la maison des personnes âgées de Ben Chicao et du centre de rééducation des mineurs.

Nabil B.



INSTITUT DES SCIENCES VÉTÉRINAIRES DE BLIDA 1

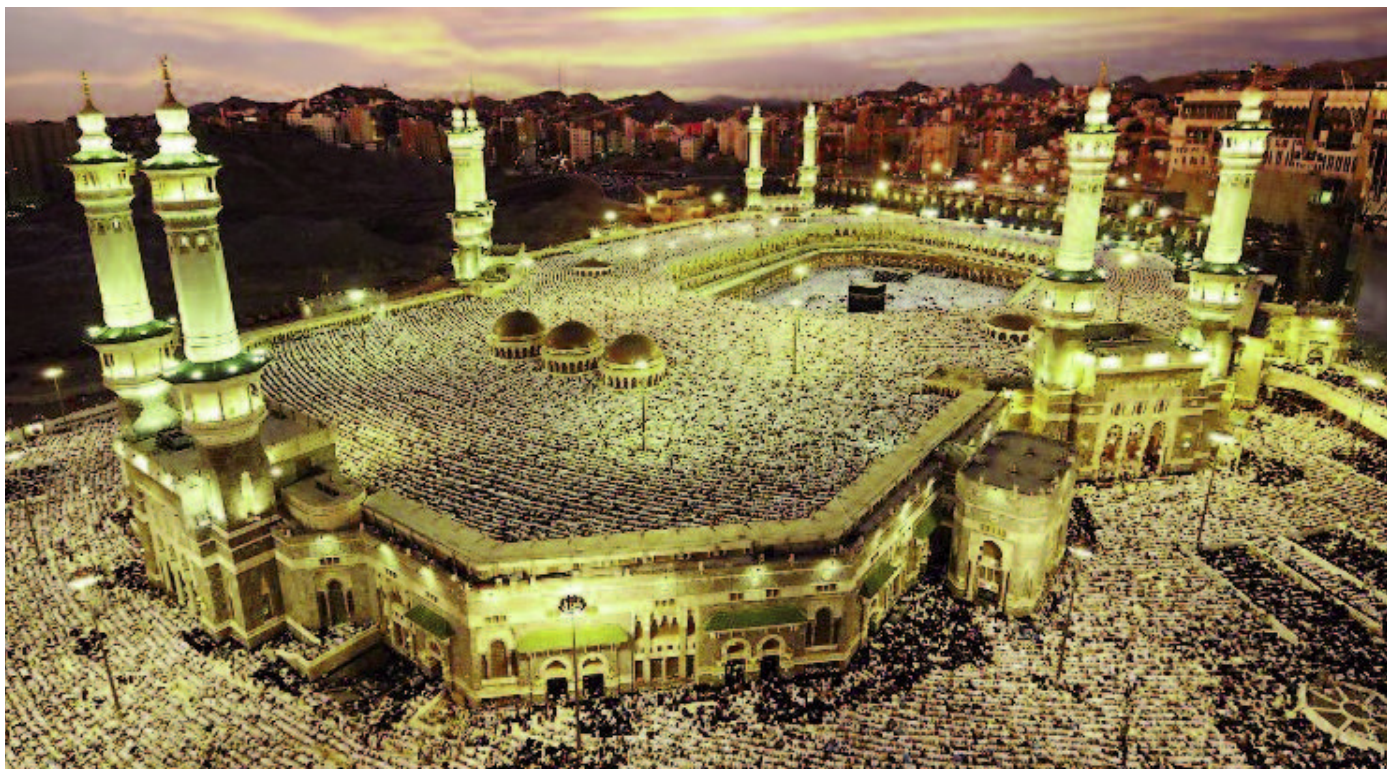
Baddari salue le haut niveau de biotech

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. Accompagné du wali Brahim Ouchen, et d'une délégation composée de plusieurs personnalités, Baddari a entamé sa tournée à l'université Blida 1 Saâd Dahlab. Il a visité une exposition dédiée à l'entrepreneuriat, mettant en lumière des start-ups, des entreprises innovantes et des micro-entreprises ayant bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), ainsi que des projets portés par de jeunes innovateurs. À cette occasion, le ministre a remis des certificats de localisation à cinq porteurs de projets innovants dans le cadre de la résolution 1275, leur permettant d'obtenir un siège temporaire au sein de l'université Blida 1. Poursuivant sa visite, M. Baddari s'est rendu à l'Institut des sciences vétérinaires où il a inauguré le siège de la filiale de la Ferme universitaire de la Mitidja. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique en projets économiques, en particulier dans le domaine du développement des industries agroalimentaires et de l'autosuffisance nationale. Lors de la troisième étape de sa visite, le ministre a salué la plateforme biotechnologique, dédiée à la médecine et à la reproduction animale, située au sein du même institut. Cette plateforme de recherche appliquée accompagne les institutions économiques et diverses organisations dans le développement et l'amélioration de races animales de haute qualité, telles que les bovins, ovins, camelins et équins. Elle joue également un rôle crucial dans la préservation des races locales algériennes, en œuvrant à leur protection contre l'extinction. Le centre est aussi spécialisé dans la production et la fourniture de races locales de chiens et de chevaux dressés à des fins militaires et sécuritaires, contribuant ainsi à réduire la dépendance aux importations et à renforcer l'autosuffisance nationale. Ces initiatives traduisent l'engagement de l'université à s'inscrire pleinement dans le développement de l'économie nationale, créer de la richesse et générer des emplois. Lors d'un point de presse, Baddari a annoncé que l'université prévoit la création d'environ 120 micro-entreprises avant la fin de l'année, ainsi que 20 start-ups et près de 250 brevets. Il a également salué le haut niveau atteint par la plateforme biotechnologique spécialisée dans la médecine et la reproduction animale, soulignant qu'il s'agit de la seule structure de ce genre sur le continent africain.

T. Bouhamidi

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE, FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE

Par Cheikh Tahar Badaoui



Mais le consensus sur la sémantique n'était pas le seul préalable à définir pour lever le voile sur certains vocables et certaines allusions historiques du Saint Coran. Il y eut question de Prophètes bibliques, de personnages historiques tels Alexandre le Grand, de peuplades antiques anéanties telles 'Ad et Thamûd, de persécutions par les Chrétiens de l'Arabie du Sud (Royaume yéménite), des Pharaons, des tribulations des Israélites sans compter les mentions de concepts religieux ,étrangers à la mentalité des idolâtres et sur lesquels, seuls les doctes personnages versés dans les Ecritures judéo-chrétiennes pouvaient renseigner à défaut du Prophète lui-même auquel il avait été prescrit d'expliquer aux hommes le Message divin.

Ses compagnons, Son entourage, les nouveaux convertis l'interrogeaient avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne pouvaient se fier à leurs connaissances personnelles ni à leurs seules aptitudes.

Le Saint Coran met lui-même en garde les fidèles contre les suppositions infondées, les questions superflues, les conjectures qui faussent bien souvent la vérité et constituent par là même une source de péchés (Sourate dite «Jonas » ou « Yûnus ») Verset 36.

Aussi, dès le début de l'Islam, le « Tafsir » (commentaire ou interprétation du Saint Coran) devint-il un terme technique désignant l'exégèse. Les premiers questionneurs zélés, et de plus en plus nombreux étaient d'abord les proches parents du Prophète, que Dieu Le bénisse et Le comble de Sa Grâce, en particulier ses deux cousins : l'éminent Imam 'Ali Ibn Abi Tâlib (gendre de l'Envoyé de Dieu et future 4e calife) et 'Abdullah Ibn 'Abbas qu'il avait recueilli tous deux chez Lui. Ils furent témoins de toutes les phases de la Prédication et reçurent en premier lieu son enseignement.

Témoins et questionneurs furent aussi des compagnons du Prophète qui avaient partagé Son sort dès le début de la Révélation et qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour faire triompher l'Islam sur le polythéisme, tels Abu Bakr, 'Umar, 'Uthmane, Talhâ, Zubeïr, Sa'ad, Saïd et tant d'autres encore. Certains parmi ces derniers furent, Sa vie durant, Ses gardes du corps, Ses serviteurs ou Ses familiers et c'est le cas de Abdullah Ibn Mess'aoud, Ubay Ibn Kaa'b, Abu Huraïra etc. non seulement ils étaient au courant de la Révélation, de l'enseignement et des propos du Prophète, à ce sujet, mais encore des moments , des lieux et des circonstances de la révélation des Versets. Les précisions qu'ils fournirent à ce sujet donnèrent naissance à une discipline qui sera alors et ultérieurement une source d'information pour le « Tafsir » connu sous le titre de « Causes de la Révélation ».

A la connaissance des causes et des circonstances de la Révélation, devait s'ajouter une autre discipline, devenue classique en matière de droit et de théologie : l'abrogation de certains versets et leur remplacement par d'autres versets au cours de la transmission du Message divin par le Prophète lui-même. C'est à cela que le Saint Coran fût allusion dans la Sourate dite « La Vache » Verset 106 : « Si Nous abrogeons un Verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur ou un semblable. Ne sais-Tu pas qu'Allah est Omnipotent ? ». Cette discipline devait contribuer à l'éclairage de l'exégèse, comme source d'information.

Mais si on pouvait à la rigueur résoudre le problème de la forme, au point de vue langue, contexte historique, circonstances et déroulement de la Révélation, une autre difficulté et non des moindres, devait être aplanie liée, celle là, au passage d'un climat et d'un milieu idolâtres, à l'instauration d'un milieu monothéiste tout nouveau. Il fallait à cet effet, gloser et développer certains points, ayant une grande importance dogmatique, juridique, rituelle.

Force fût de mettre à contribution le Saint Coran dont beaucoup de Versets expliquent ou complètent d'autres Versets et c'est le cas de ceux ayant trait à la création de l'Univers, à l'origine de la vie, à l'apparition de l'homme sur terre, à la vocation de celui-ci, son errance, sa nature ingrate, au devenir et à la fin du monde, au Paradis, à l'Enfer, à la bonne action, aux péchés ; des Versets d'importance prophétologique, surtout ceux concernant les « Ahl Al'Azm » ou Prophètes Missionnaires tels Noé, Abraham, Moïse, Jésus ou de ceux qui avaient gravité autour de chacun de ces Prophètes comme Haroun (frère de Moïse), la Mère Virginale (Sainte Marie), les apôtres de Jésus etc.

On fit évidemment appel aux autres sources monothéistes. Théoriquement les Ecritures antérieures, la Torah et l'Evangile en la foi desquels le Saint Coran avait fait pour le musulman une obligation ainsi dans la Sourate dite « la Vache » Verset 4 : « Ceux qui croient à Ce qui T'a été descendu (révélé) et à Ce qui a été révélé avant Toi, et qui croient fermement à la vie future, » pouvaient fournir une information aussi abondante que détaillée. Mais cette source fût tout au moins au début récusée. Le Saint Prophète Salut Divin Sur Lui avait dit en ce sens : « Lorsque les Juifs et les Chrétiens vous entretiennent de leurs Ecritures, ne considérez guère leurs propos, ni vrais ni mensongers. ».

Tant que le Prophète était vivant, ces difficultés pouvaient être facilement surmontées. Mais au lendemain de Son décès, il fallait de toute urgence combler une telle perte documentaire et ce d'autant plus que l'aire de l'Islam s'étendait de plus en plus à travers les peuples et les continents.

Sous les quatre premiers Califes : Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali que Dieu agréé leurs âmes, l'Islam connut une expansion politique et religieuse inattendue, non seulement en Arabie mais aussi en Afrique et en Asie au détriment des plus grands Empires d'alors : l'Empire sassanide et l'Empire byzantin. Or, les millions d'adeptes convertis à la religion musulmane , n'étaient pas arabophones, c'étaient des « 'Adjem », (ethnie non arabe), auxquels il fallait expliquer le Saint Coran non seulement au point de vue langue mais encore sur le plan du dogme, de la loi, du rituel et du comportement dans la vie quotidienne. En outre, il n'était plus question seulement du peuple arabe mais d'une Communauté formée d'ores et déjà, de peuples fort hétérogènes, sur les plan ethnique, linguistique et sociologique, cependant, tous frères et sœurs en Dieu.

C'est dans de telles conditions philologiques, culturelles, historiques et ethnologiques que l'exégèse coranique prit naissance et qu'on s'efforçât de dévoiler le contenu du Message.

L' UNIVERSALITE DU CORAN

Le Saint Coran s'adresse à l'Humanité entière sans distinction de race, ni de région, ni même d'époque : de plus Il cherche à guider l'homme dans tous les domaines de sa vie, spirituel, temporel, individuel et collectif. On y trouve des directives de comportement personnel pour un Chef d'Etat, comme pour un simple sujet, pour les riches comme pour les pauvres en mettant l'accent ici sur l'injonction coranique de nature à interdire toute exploitation de l'homme par l'homme, du fait notamment de l'accumulation du capital, d'autant plus que la pauvreté, tant haïe par l'Islam, n'est guère un phénomène naturel mais malheureusement un phénomène social, créé par la lutte des classes.

Ce phénomène qui ne saurait être nullement héréditaire, par conséquent transmissible de père en fils et que le Saint Coran récuse énergiquement de la manière que voici : « Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordés sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents (du Saint Prophète) aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs en détresse, afin que ceux là (ces richesses), ne circulent pas exclusivement parmi les riches d'entre vous. Obéissez au Messager : prenez ce qu'Il vous donne et abstenez vous de ce qu'Il vous interdit, et craignez Allah ! Allah est fort sévère en châtiment. » (Sourate dite « Al-Hashr » ou « l'Exode » Verset 7.). S'ajoutent des recommandations pour la guerre comme pour la paix, pour la culture spirituelle comme pour le commerce et le bien être matériel.

Le Saint Coran cherche principalement à développer chez l'individu sa personnalité, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre. Ainsi, chacun est responsable personnellement devant son Créateur. Visant cette finalité, le Saint Coran, non seulement commande mais aussi cherche à convaincre : Il fait appel à la raison de l'homme, incite à la réflexion, à la recherche scientifique, au voyage dans tous les coins du monde pour le savoir et l'épanouissement de toute nature, à l'extraction et l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles terrestres soient-elles, maritimes ou spatiales et surtout à leur répartition juste et équitable entre les hommes, etc.,et rend hommage aux hommes de sciences de la façon suivante : « Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. » Verset 29 de la Sourate dite « le Créateur » ou « Fâtir ».

En outre, le Saint Coran relate des histoires, des paraboles, des métaphores. De plus, on y trouve des précisions sur les attributs de Dieu qui est Unique, Créateur de tout ; Omniscient, Omnipotent, Juste, Miséricordieux etc. Capable de nous ressusciter après la mort et de demander à chacun de Lui rendre des comptes, c'est-à-dire nos comptes dans ce bas monde.

Le Saint Coran consacre également tout un enseignement sur la manière de louer et d'implorer Dieu, sur les devoirs de l'homme, « cet animal pensant », vis-à-vis de Dieu, des autres créatures et de soi-même. En d'autres termes, nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à notre Seigneur qui nous a investi de la mission sublime de le représenter sur terre avec amour et justice et pour laquelle il nous a doté de bienfaits qu'on ne peut quantifier et dont nous devons assurer la bonne utilisation et la bonne protection pour le bien être de tous.

Tajine croquettes au poulet

Ingredients:

- 6 escalopes de poulet ou 6 cuisses de poulet.
- 1 oignon émincé.
- 1 poignée de pois chiche tremper la veille dans de l'eau.
- sel et poivre.
- quelques pistils de safran.
- 1 bâtonnet de cannelle.
- 6 à 8portions de vache qui rit.
- 150g de riz cuit à l'eau.
- persil.
- 2 oeufs.
- chapelure.

Préparation:

- Dans une marmite mettre les escalopes avec 2 cas d'huile et faire revenir ajouter l'oignon émincé salez et poivrez, et puis ajouter les pistils de safran et le bâtonnet cannelle et les pois-chiche et couvrir d'eau et laissez cuire.
- Après la cuisson des escalopes prélever 4 escalopes de poulet passez-les au hachoir avec du persil et puis rajoute le bol de riz cuit et les portions de vache qui rit et hachez une 2ème fois salez et poivrez ainsi vous obtiendrez une farce collante façonnez des croquettes passer-les dans les oeufs battus et puis la chapelure et faire frire dans de l'huile , entre temps laissez votre sauce épaissir a petit feu et puis servir vos croquettes dans un Tagine versez par dessus la sauce et les pois-chiche. et présenter-les avec un pain maison



Pain au lait



Ingrédients :

- 500 G de farine
- 15 g de levure ou 7a 8 g de levure de boulanger sèche
- 50 g de sucre
- 10 g de sel
- 250 g de lait
- 2 oeufs
- 125 g de beurre

Préparation

- commencer a préparer un levain avec 125 g de farine prélever de la quantité levure délayer avec un peu d'eau et laisser doubler de volume dans la cuve du robot ou si vous en posséder pas vous pouvez le préparer a la main
- disposer le reste de la farine le sucre , le sel, les oeufs et ajouter progressivement le lait en pétrissant le tout jusqu'a ce que la pâte lisse qui ce décolle des parois
- a ce moment la incorporer le beurre et continuer a pétrir jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et brillante
- former une boule couvrir de film alimentaire et laisser reposer jusqu'a ce que la pâte double de volume
- rabattre la pâte couvrir de nouveau avec un film alimentaire et mettre au frigo pendant tout une nuit (bien sur vous pouvez la réaliser le jour même en prenant soin de laisser la pâte bien reposer le plus longtemps possible)
- le lendemain rapprendre la pâte détailler en morceaux de 40 g et façonner des petits pains les disposer sur une plaque allant au four recouvert de papier sulfurisé
- laisser reposer 1 h de temps a peu pres tout dépend de la chaleur de votre pièce
- dorer les avec un oeufs battu mélanger a un peu de lait , saupoudrer de sucre et enfourner a 200° un four préalablement chauffer

Roulé de pomme de terre à la viande hachée



Ingrédients

- 3 pommes de terre de bonnes tailles
- ½ oignon
- 2 petites échalotes
- Quatre triangles de fromage
- 4 œufs
- 1 c a soupe de crème sure (sinon crème fraiche et un filet de jus de citron)
- persil
- ½ cube de knorr poulet
- Sel, poivre, noix de muscade
- fromage spécial sandwich ou burger
- viande hachée cuite dans un peu d'huile assaisonnée de sel, ail, poivre noir et persil hachée

Préparation

- Râpez les pommes de terre nettoyées et épluchées
- Hachez finement les oignons et le persil
- Mélangez tout ces ingrédients, avec les œufs fouettées, le fromage émietté et la crème sure
- Assaisonnez au sel, poivre noir, noix de muscade et le demi cube de knorr
- Étalez le mélange uniformément, dans un moule allant au four chemisé d'une feuille de papier cuisson
- Cuire dans un four préchauffé à 190 degrés C pendant presque 30 minutes

Pendant ce temps préparez la viande hachée

- Retirez le plateau du four, placez les formages spécial sandwich pour couvrir toute la surface
- Ajoutez par dessus la viande hachée
- Roulez immédiatement à l'aide du papier de cuisson puis remettre au four pour que ça prenne une jolie couleur pour 5 a 7 minutes
- Laissez refroidir un peu avant de découper et déguster

Kefta aux pommes de terre



Ingrédients

- 4 pommes de terre
- 1/2 botte de persil plat
- 100g de thon
- 2 oeufs
- 1 c. à soupe de harissa
- 1 pincée de sel et de poivre

Préparation

- Epluchez les pommes de terre et les faire cuire dans l'eau bouillante. Une fois cuites, les écraser à l'aide d'une fourchette. Les réserver.
- Epluchez l'oignon et émincez-le puis le faire revenir.
- Hachez finement le persil. Puis mélangez ce dernier avec la purée de pomme de terre, le thon et les oignons. Ajoutez ensuite les oeufs, le sel et le poivre et la harissa. Malaxez la composition.
- Faites chauffez de l'huile dans une poêle, puis à l'aide d'une cuillère composez des keftas. Laissez cuire les keftas jusqu'à ce qu'elles dorent.

Flan au chocolat



les ingrédients:

- 50 g de lait
- 120 g de crème fleurette
- 120 g de chocolat à 60%
- 12 g de beurre
- 2 petits oeufs

methode de preparation:

- Préchauffez le four à 100°C.
- Concassez le chocolat dans un cul de poule.
- Dans une casserole, faites bouillir le lait, le beurre et le crème.
- Versez ce mélange sur le chocolat. Mélangez délicatement en veillant à ne pas faire de bulles.
- Battez légèrement les oeufs, puis ajoutez les à la préparation.
- Versez ce mélange dans des ramequins.
- laissez cuire dans un bain marie pendant 15 minutes

BOUQALA DU JOUR

Ghrest yasmina fi wast eddar ou 3roukha skenbir ou wraqha zenjar , Yemma ya yemma zinne 3achk eljarou el3aynine yethadrou , Ou elqalb cha3l fih ennar.

OUVERTURE DE LA 22E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE

Plusieurs points à l'ordre du jour

Les travaux de la 22e assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), ouverts hier, au Centre International des Conférences (CIC) «Abdelatif Rahal»à Ain Benian (Alger), sous la direction de son président, l'Algérien Mustapha Berraf, portent sur plusieurs points inscrits à l'ordre du jour.

Cet événement d'envergure continentale, placé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, réuni les représentants des 54 Comités Nationaux Olympiques africains, des personnalités internationales et africaines du sport, ainsi que divers acteurs clés du mouvement olympique et sportif international.
Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée, l'approbation du procès-verbal de la 21e session ordinaire de l'instance tenue à Hammamet en Tunisie, en juin 2023, ainsi que l'affiliation, la démission ou la suspension de membres.
Le plan d'action de l'ACNOA (2024-2028), les Jeux Olympiques de la jeunesse (Dakar-2026), les Jeux scolaires africains (Algérie-2025), les Jeux africains de la jeunesse (Angola), les Jeux africains paralympiques (Guinée-Equatoriale), seront également présentés pour adoption, par les commissions concernées.
Le programme des travaux de la journée du vendredi comprendra de plus une cérémonie de remise des trophées et distinctions au président du Comité Internationale Olympique (CIO), au Premier ministre ou son représentant, au ministre des Sports algérien et au Comité olympique et sportif algérien (COA).
Des résumés seront exposés sur, notamment, l'activité de la Solidarité Olympique, la Fondation Olympique, l›Esports Olympiques, l'Agence Mondiale Antidopage, ainsi qu'une présentation sur l'intelligence artificielle.



Durant la seconde journée des travaux de l'AG, prévue samedi au Cercle militaire de Béni Messous à Alger, les représentants des 54 Comités Nationaux Olympiques africains, membres de l'ACNOA procéderont à l'élection du président de l'ACNOA et des membres du Comité Exécutif pour la prochaine mandature (2025-2029).
Dans la soirée, sera organisée la cérémonie des «African Olympic Awards», récompensant les meilleurs athlètes et entraîneurs africains et mettant à l'honneur les performances et réalisations des plus grands talents sportifs du continent. Cet événement constituera, selon l'ACNOA, une plateforme privilégiée pour promouvoir les valeurs de l'olympisme, renforcer les liens entre les nations africaines et mettre en lumière les exploits des athlètes du continent.

La CASOL, une institution au service de l'élite sportive africaine

L'ASSOCIATION des Confédérations Africaines des Sports Olympiques (CASOL), nouvellement créée au service de l'élite sportive africaine, a tenu jeudi à Alger, la première réunion de son exécutif, une rencontre historique marquant l'ancrage concret de cette nouvelle institution, porteuse d'ambitions majeures pour le rayonnement du sport africain sur la scène internationale.
Créée lors de l'Assemblée générale constitutive en octobre 2024 à Yaoundé au Cameroun, la CASOL incarne la volonté des confédérations sportives africaines de se structurer pour mieux défendre leurs intérêts et accompagner les athlètes du continent vers l'excellence internationale.
Regroupant toutes les confédérations africaines des disciplines olympiques d'été, cette organisation se veut être un levier stratégique pour une Afrique sportive plus unie, plus performante et plus influente au sein des instances mondiales.
Lors de cette première session exécutive à Alger, les membres, réunis sous la présidence du Camerounais Hamad Kalkaba Malboum, ont tracé une feuille de route ambitieuse, fondée sur des missions clés pour propulser le sport africain vers de nouveaux sommets.
Parmi les missions qu'elle a tracé pour l'avenir du sport africain, cette institution s'attèle à optimiser la préparation de l'élite africaine pour les Jeux Olympiques et les grandes compétitions internationales, en plaidant pour des réformes sur les procédures de qualification et une meilleure représentativité du continent dans ses rendez-vous. Cela passe par faciliter l'accès aux infrastructures d'entraînement de haut niveau, et aussi harmoniser les calendriers sportifs et les règlements techniques entre les confédérations pour garantir une meilleure coordination continentale.
Au niveau des fédérations locales africaines, la CASOL veillera à défendre leurs intérêts auprès des instances partenaires comme l'ACNOA, l'ASOIF et le CIO, afin d'amplifier la voix de l'Afrique dans les grandes instances internationales. Elle encourage le développement de la formation et des académies sportives pour accompagner les futures générations d'athlètes et d'encadrants, en renforçant les échanges d'expertise entre pays africains.
Assurée d'être une vitrine d'excellence pour les talents du continent africain, la CASOL donne beaucoup d'importance à l'organisation des événements sportifs continentaux, notamment les Jeux Africains, les Jeux Africains de la Jeunesse, les Jeux Africains Scolaires et tous les jeux sportifs à caractère olympique.
Pour l'instance africaine, «ces missions ambitieuses traduisent sa vision tournée vers l'avenir, où la solidarité continentale est le moteur de la performance collective».
La CASOL rassemble un total de 28 confédérations africaines des disciplines olympiques d'été, véritables piliers du sport sur le continent. Cette diversité constitue une richesse inestimable, reflétant la vitalité du sport africain et sa capacité à briller sur tous les terrains, des pistes d'athlétisme aux bassins olympiques, des tatamis aux terrains de football.
«Cette unité dans la diversité est la force du mouvement sportif africain: elle permet d'unir les talents, de partager les bonnes pratiques et de bâtir, ensemble, une Afrique plus compétitive sur la scène mondiale», explique l'instance.
Avec cette première réunion exécutive à Alger, la CASOL a posé les fondations d'une coopération renforcée entre les confédérations africaines, avec l'objectif commun de faire rayonner l'Afrique sur la scène olympique et de valoriser les talents du continent.

APRÈS SON ÉLECTION AU COMEX DE LA CAF

Motsepe félicite Walid Sadi

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine de football, le sud-africain Patrice Motsepe, a félicité le président de la FAF, Walid Sadi, suite à son élection au Comité exécutif de l'instance suprême du football africain.
Dans une lettre de félicitations, le premier responsable de la CAF salue l'engagement du président de la FAF et met en avant son rôle dans le développement du football sur le continent.
«Votre leadership et votre engagement constant en faveur du développement et de la croissance du football en Algérie, dans la zone UNAF et en Afrique sont pleinement reconnus et salués comme le témoignent le soutien et les acclamations que vous avez reçus lors de la 14e Assemblée générale extraordinaire de la CAF», a écrit M. Motsepe dans son message.
M. Motsepe a exprimé également son enthousiasme quant à leur future collaboration au sein de la CAF. «Je me réjouis de pouvoir continuer à œuvrer à vos côtés au sein du Comité Exécutif, pour l'essor et la promotion du football africain».
Pour rappel, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Comité exécutif de la Confédération africaine de football, lors de la 14e Assemblée Générale extraordinaire élective tenue mercredi 12 mars au Caire.
De son côté, le sud-Africain Patrice Motsepe, seul candidat à sa propre succession, a été réélu par acclamation, pour un nouveau mandat jusqu'en 2029, à la tête de l'instance dirigeante du football africain.

LIGUE EUROPA

Manchester United est déjà en panique avant de défier l'OL

L'Olympique Lyonnais n'a fait qu'une bouchée du FC Steaua Bucarest en 1/8e de finale retour de l'UEFA Europa League. Vainqueurs 3 à 1 la semaine dernière, les coéquipiers de Georges Mikautadze, qui s'est offert un doublé jeudi soir tout comme Ernest Nuamah; se sont imposés 4 à 0 face à une formation roumaine qui n'a pas du tout existé.



Après le coup de sifflet final, le speaker du Groupama Stadium a annoncé que les Lyonnais affronteront Manchester United en 1/4 de finale de C3 (aller le 10 avril au Groupama Stadium, retour le 17 avril à Old Trafford). Une affiche qui promet entre deux clubs qui ont connu des hauts et des bas ces dernières saisons. Côté français, les Rhodaniens sont prêts à en découdre et à s'offrir le scalp des Red Devils. C'est le cas de Paulo Fonseca, qui retrouvera notamment son ancien joueur Leny Yoro, passé l'été dernier du LOSC à MU. « Quand on joue bien et qu'on gagne, on est content. Mes joueurs travaillent beaucoup, avec confiance et motivation. On a fait un bon match, on a très bien joué lors des deux matchs. Il y a eu du spectacle devant nos supporters, que je remercie. Maintenant, nous pensons au match face au Havre, qui sera très important. Ils ont un entraîneur portugais, ce sera un grand match. Je pense que l'équipe mérite ce moment. Nous avons l'ambition d'arriver à Manchester et de faire un gros match. Mais nous avons d'autres matchs avant et celui de dimanche est important.» Idem pour Moussa Niakhaté, qui a déjà croisé la route des Mancuniens en Premier League lorsqu'il évoluait à Nottingham Forest.

«On joue au foot pour jouer des affiches comme celle-là, face à United, c'est un des meilleurs clubs de l'histoire. Mais on ne va pas là-bas pour faire des vidéos ou regarder Old Trafford, mais pour se qualifier. On a l'effectif pour leur poser des problèmes. On est là pour aller au bout.» Mais c'est certainement pour Nemanja Matic que cette rencontre sera la plus spéciale. Entre 2017 et 2022, le milieu serbe a porté le maillot mancunien. Il sera très attendu durant ce choc. Dans le camp adverse, on a aussi évoqué la double confrontation à venir contre l'OL, un club que les Anglais ont déjà affronté à plusieurs reprises en Ligue des champions. Cette fois-ci, ce sera en Ligue Europa. Et cela ne rassure pas vraiment à Man U. Après la qualification hier soir face à la Real Sociedad (4-1, 5-2 au cumul des scores), Ruben Amorim a fait le point. «Contre Lyon, ce sera un match différent. Il y aura du répondant physiquement. Ils jouent dans un championnat très physique, comme le nôtre. Il n'y a pas la même qualité, mais c'est physique. Ce sera un match différent, nous devrons trouver une autre façon de gagner le match.» Auteur d'un triplé jeudi soir, Bruno Fernandes est du même avis que son entraîneur. « Lyon est une très bonne équipe, jeune en attaque mais avec de l'expérience. C'est une équipe bien organisée avec beaucoup de talents […]. On a de grandes chances, comme eux d'atteindre les demi-finales.» On sent déjà beaucoup de respect, mais aussi une certaine crainte dans le camp mancunien avant ce duel face à l'OL. Il faudra patienter un peu moins d'un mois pour être fixé.

SES VOYAGES POLÉMIQUES, LA SURPRISE BURN, SON PLAN POUR L'ANGLETERRE

Les réponses franches de Thomas Tuchel

APRÈS AVOIR dévoilé sa première liste en tant que nouveau patron de l'Angleterre, l'Allemand a répondu à tous les sujets chauds. Extraits.

Thomas Tuchel a dévoilé sa première liste pour les matches face à l'Albanie et la Lettonie comptant pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Le nouveau patron des Three Lions a fait confiance aux stars habituelles de l'équipe anglaise, avant de confirmer qu'Harry Kane restait le capitaine. « C'est facile, la décision est prise et la décision est maintenue. Harry est le capitaine. » Mais ce n'est pas sur ce point que l'Allemand était attendu. Dans sa liste, Tuchel a réservé quelques surprises comme les premières de Dan Burn (Newcastle) et de Myles Lewis-Skelly (Arsenal), le retour de Marcus Rashford (Aston Villa) ou l'absence de Jack Grealish (Manchester City). Invité à s'expliquer, l'ancien coach de Chelsea et du PSG a dans un premier temps fait savoir qu'il croyait plus que jamais au retour au premier plan de Rashford. « Nous avons dû prendre des décisions difficiles et nous ne nous sommes pas facilités la tâche. Nous avons attendu très longtemps la fin des matches de la Ligue des champions pour prendre nos dernières décisions. Il est important d'être dans le premier rassemblement et si vous êtes dans le premier rassemblement, vous êtes dans la première étape du voyage. Marcus, c'est un visage familier. Je pense qu'il a eu un impact énorme à Aston Villa, surtout depuis le banc de touche. L'impact était impressionnant. L'impact physique était impressionnant et plus important encore, son rythme de travail, ses capacités défensives et son suivi du terrain étaient impressionnants. J'ai eu le sentiment que nous devions le nommer, le faire venir et le pousser à rester à ce niveau pour qu'il ne retombe pas dans ses vieilles habitudes. Ce stage a pour but de le pousser à rester à ce niveau. »

Ensuite, sur les questions entourant son choix de convoquer le défenseur de 32 ans Dan Burn, Tuchel a lâché ce qui ressemble à une petite pique envers son prédécesseur. « Je crois sincèrement que Dan Burn et Jordan Henderson ont toutes les chances de participer à la Coupe du Monde avec nous. (…) J'ai été surpris que Dan (Burn) n'ait jamais été appelé. C'est un grand gaillard, mais il est facile de l'oublier. Cela m'est presque arrivé. Je peux vous dire qu'avec les deux appels téléphoniques de Jordan Henderson et de Dan Burn, vous savez immédiatement que vous avez choisi les bons joueurs. » Southgate appréciera.

Enfin, pour ce qui est du style de jeu voulu par l'Allemand, Tuchel a annoncé ses intentions. Et il va y avoir du spectacle.

« Je pense qu'il doit refléter la Premier League. La Premier League est un championnat très physique et exigeant. Je pense que nous devrions être assez courageux pour jouer comme une équipe d'Angleterre. Nous ne devons pas essayer de copier d'autres nations ou d'autres styles, mais simplement refléter les valeurs du pays qui possède le championnat le plus fort du monde. Nous allons essayer de mettre en place un style direct et offensif et nous allons essayer d'augmenter le rythme et l'intensité de notre jeu. » Enfin, le deuxième point chaud sur lequel Tuchel était attendu est cette histoire d'allers-retours répétés en Allemagne. La presse anglaise avait accusé son nouveau sélectionneur de passer plus de temps dans l'avion et de rater des journées entières de Premier League.

Une polémique que le principal intéressé ne comprend pas. « Je pense que vous confondez un peu la période entre octobre et janvier. J'ai souvent été en Allemagne et j'ai profité de mon temps libre parce que je n'étais pas au travail. Depuis que je suis en poste, je suis basé à Londres, je passe de nombreux jours à St George's Park (le Clairefontaine anglais, ndlr), nous avons regardé près de 25 matches en direct pour voir chaque joueur au moins une fois dans le stade, ce qui représente beaucoup de déplacements. De temps en temps, j'étais en Allemagne pour voir mes enfants, mais la plupart du temps, j'étais ici à Londres, donc je ne comprends pas vraiment le but de l'histoire ». Après s'être expliqué sur tous les sujets, Thomas Tuchel va désormais pouvoir se concentrer sur le principal : le terrain.

SECTEUR ÉDUCATION À EL TARF

Vers la réception de nouveaux établissements

LE SECTEUR de l'éducation dans la wilaya d'El Tarf se renforcera à la prochaine rentrée scolaire par la réception de plusieurs nouveaux établissements des trois paliers de l'enseignement. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, Hachemi Salem Kour, chef du service de suivi à la direction des équipements publics.

A ce propos, le même responsable a précisé à la presse que les établissements à réceptionner incluent trois nouveaux CEM à Sidi Belkacem, Guergour et Oued El Hout, un groupement scolaire à la cité 400 logements AADL dans la commune de Besbes et un réfectoire au lycée Bachir Kheldoun d'El Kala.

Le programme sectoriel englobe également des classes d'extension pour les deux paliers du secondaire et du primaire, a-t-il souligné.

En outre, le même responsable a également fait état de la programmation d'une opération d'aménagement de 19 établissements scolaires pour une enveloppe financière de près de 140 millions DA incluant l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation en prévision de la prochaine rentrée.

Des projets totalisant un investissement public de 2 milliards DA sont en cours de réalisation au profit du secteur, a souligné M. Kour, précisant également qu'il s'agit, notamment de quatre nouveaux CEM à El Aioun, Ben M'hidi, Besbes et El Tarf, des études de réalisations de nouveaux CEM à Echatt, Ain Alam, Zourami et Zerizer outre la réalisation d'un lycée à Oued Zitoun et deux groupements scolaires à Chihani Bachir et Chebaita Mokhtar.

La même source a également révélé la création de deux unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS), une pour le primaire, une autre pour le secondaire, et une salle de sport au lycée Seraï Ahmed dans la commune d'Ain El Assel pour développer la pratique sportive en milieu scolaire.

Concernant l'entretien des établissements scolaires, une enveloppe financière de 730 millions DA a été octroyée à l'entretien de 114 écoles primaires, a ajouté la même source.

R.R.

PROJET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ À GHARDAÏA

Plus de 60 millions de DA alloués

POUR AMÉLIORER le réseau d'électricité et faire face à une forte hausse de la demande durant la période estivale, un investissement de 60,64 millions de DA a été dégagé par la direction de la Société algérienne de l'électricité et du gaz de Ghardaïa (Sonelgaz-distribution). C'est ce qu'a fait savoir, mercredi un communiqué de la cellule de communication de l'entreprise.

La demande croissante en électricité, aussi bien de la population que des secteurs d'activité économique notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique à titre préventif pour l'année 2025, afin de répondre à la tendance haussière de la consommation estimée annuellement à 10% et d'améliorer le réseau de distribution dans la wilaya, est-il précisé dans le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS.

Le programme est centré sur la satisfaction de la demande croissante à travers l'ensemble des localités de la wilaya, en réalisant un réseau de distribution de 9,24 km de lignes électriques, dont 8,24 km de lignes de moyenne tension et un km de basse tension, et l'installation de trois nouveaux transformateurs afin de renforcer et sécuriser le réseau électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a ajouté la même source.

Par ailleurs, selon les informations fournies par le chargé de la communication de la direction locale de Sonelgaz. La wilaya de Ghardaïa totalise 140.559 abonnés au réseau électrique avec un taux d'électrification de 99,18%, et dispose de 5.913 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3.190 postes transformateurs en plus de huit postes « de départ ».

R. R.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À ORAN

Le wali inspecte plusieurs projets à Gdyel et Krystel

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a effectué mercredi une visite de travail et d'inspection dans les communes de Gdyel et Krystel, afin de s'enquérir de l'état d'avancement de plusieurs projets de développement liés aux secteurs de la pêche, du sport, des réseaux d'assainissement, ainsi qu'au raccordement en gaz naturel. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.



Dans le but d'examiner le rythme de réalisation de ces projets, et de réaffirmer son engagement en faveur du développement et du progrès de la région, le wali s'est rendu sur plusieurs sites.

Lors de sa première halte à Krystel, village portuaire situé sur la côte méditerranéenne à 26 km d'Oran, il a procédé au lancement officiel des travaux de raccordement au gaz naturel. La même source précise qu'il a également inspecté l'abri de pêche de cette zone balnéaire, ainsi que les travaux complémentaires confiés à la direction des travaux publics.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a, par ailleurs, suivi une présentation sur l'état d'avancement du projet d'achèvement du réseau d'assainissement, réalisée sous la supervision de la direction des ressources en eau.

Au cours de l'inspection du projet de réhabilitation du stade municipal du 19 mai 1956, le wali a donné des instructions pour sa mise à niveau, notamment en ce qui concerne l'installation d'un système d'éclairage public.

Dans la daïra de Gdyel, située à 28 km à l'est d'Oran, Samir Chibani a inspecté le chantier de 76 logements promotionnels, supervisé par une agence immobilière. Il a également constaté l'état d'avancement du projet de réalisation de 300 logements publics locatifs (gérés par l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière – OPGI), en donnant des directives pour accélérer le rythme des travaux afin de respecter les délais de livraison.

Concernant le projet de réalisation d'un lycée, confié à la direction de la promotion et de la gestion immobilière, la livraison de cet établissement scolaire est prévue pour décembre 2025, a précisé le communiqué.

Il convient de rappeler que 500 logements publics locatifs ont été distribués au niveau de cette commune au cours de l'année 2024. Ce nouveau quartier résidentiel se compose d'immeubles de cinq étages, d'aires de jeux pour enfants, d'espaces verts, ainsi que de locaux commerciaux, de services administratifs, d'établissements scolaires et d'autres commodités.

Brahim Mazi

DÉCONGESTION DU PORT DE BÉJAÏA

Les marchandises acheminées au port sec de BBA

UNE PREMIER TRAIN de marchandises a pris le départ de la gare ferroviaire de Béjaïa la semaine dernière à destination du port sec de Tixter, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Le train en question a transporté 30 conteneurs de marchandises. Cette expérience, jugée très réussie, va être renforcée par un deuxième train qui devrait, lui aussi, transporter 15 autres conteneurs de marchandises d'ici la fin de la semaine en cours. Celui-ci sera suivi par d'autres convois durant tout le mois de Ramadhan, à raison de deux à trois trains par semaine, avant qu'un régime d'un train par jour ne soit adopté après le Ramadhan. Ce programme évoluera progressivement vers trois trains de transport de marchandises par jour, qui desserviront le port sec de Tixter.

L'acheminement des conteneurs vers le port sec de Tixter, dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, intervient, faut-il le souligner, « en application des dernières décisions du Conseil des ministres concernant l'adoption, depuis le 16 février dernier, d'un régime de travail de 24h/24 et 7j/7 ».

« Des décisions qui se traduisent par la mise en place d'un quatrième shift (de 01h00 à 07h00 du matin), tout en adaptant à ce fonctionnement ses moyens humains et matériels », a indiqué récemment l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) dans un communiqué de presse. Ce dernier précise que « cette décision a pour objectif de renforcer l'activité portuaire et de garantir un service continu pour les activités commerciales et économiques, en étroite collaboration et coordination avec tous les intervenants portuaires ».

Le but est d'« assurer la compétitivité du port à travers la rationalisation des dépenses liées au transport maritime ».

Intervenant récemment sur la radio locale, le président-directeur général (PDG) du port de Béjaïa, M. Abdelkrim Alioui, a déclaré : « La cadence de travail de l'EPB a sensiblement augmenté et a permis de réduire significativement le séjour des bateaux à quai et de ceux en rade ». Il a également indiqué que « l'activité du port a augmenté de 20 % depuis que ce régime est systématisé ».

Notons que la mise en place d'un quatrième shift (01h00 à 07h00 du matin) a mobilisé l'ensemble des intervenants, dont les travailleurs de l'EPB, les services des Douanes, de la Direction du commerce et de la Direction des services agricoles (DSA).

N. Bensalem

LA RADIO ALGÉRIE INTERNATIONALE CÉLÈBRE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA CULTURE PALESTINIENNE

Vibrant hommage à Mahmoud Darwich

La Radio Algérie internationale (RAI), en coordination avec l'ambassade de Palestine en Algérie, a célébré, jeudi soir à Alger, la Journée nationale de la culture palestinienne, qui coïncide avec la commémoration de la naissance de l'icône de la poésie de la résistance, Mahmoud Darwich (1941-2008).

La salle de spectacle «Lamine Bechichi», au siège de la Radio algérienne, a accueilli cet évènement, qui s'est déroulé en présence du directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdji, des directeurs de plusieurs institutions médiatiques nationales, et de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, ainsi que de nombreux membres de la communauté palestinienne établis en Algérie.

A cette occasion, l'ambassadeur palestinien a souligné que cette initiative de la Radio algérienne à l'occasion de la Journée nationale de la culture palestinienne «témoigne du soutien indéfectible du peuple algérien, toutes composantes confondues et à travers toutes ses institutions médiatiques et culturelles, à la cause palestinienne. Nous apprécions leur engagement constant et leur volonté de célébrer chaque occasion nationale palestinienne», a-t-il déclaré.

«Nous exprimons notre profonde gratitude à l'Etat algérien, gouvernement et peuple, pour leur soutien politique, matériel, moral et national à la Palestine et à son peuple, notamment face à l'agression criminelle et injuste contre notre peuple à Ghaza, en Cisjordanie et sur l'ensemble du territoire palestinien», a poursuivi M. Abu Aita, rappelant «le rôle déterminant de l'Algérie, en particulier au sein du Conseil de sécurité, où ses efforts ont contribué à la cessation de cette agression contre notre peuple», ainsi qu'à l'obtention par la Palestine d'une majorité écrasante à l'Assemblée générale en tant qu'Etat membre à part entière des Nations unies.

Les invités de la Radio nationale ont également visité une exposition organisée en parallèle à cet événement, sur le patrimoine et la culture palestinienne. Une variété de produits artisanaux et artistiques représentatifs des différentes régions de Palestine y était exposée, notamment des broderies traditionnelles sur tissu, le tissage, les bijoux, ainsi que des plats palestiniens emblématiques. Des tableaux artistiques illustrant la lutte du peuple palestinien pour la préservation de son identité et de son patrimoine étaient également présentés.



Passionnée par la préservation du patrimoine palestinien, Mme Samira Hadjir a affirmé son engagement à «faire découvrir et protéger les diverses expressions culturelles et artistiques de la Palestine face aux tentatives de spoliation par l'entité sioniste», soulignant son désir de promouvoir «le costume traditionnel palestinien et de mettre en avant l'art de la broderie et de la couture, ainsi que la diversité du tissage et du patrimoine culinaire palestinien, étroitement lié aux richesses de la terre comme l›huile d'olive et le thym».

Pour sa part, l'artiste palestinien Hakem Abderrahmane a enchanté le public avec son interprétation au Oud de célèbres poèmes de Mahmoud Darwich, tels que «Watani» ainsi que de «Mountasib al Kamati Amchi» de Samih Al-Qasim, suscitant une forte émotion et une profonde nostalgie parmi les spectateurs.

Le programme comprenait également un défilé de mode mettant en avant la richesse et l'élégance du costume traditionnel palestinien, suivi de lectures poétiques et de chansons interprétées par les frères Fouad et Toufik Ouamane.

Les étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) d'Alger ont participé à l'événement en réalisant des portraits du poète de la résistance Mahmoud Darwich, offerts à l'ambassadeur palestinien.

A cette occasion, une fresque réalisée par un collectif d'artistes algériens établis à l'étranger a été présentée, en signe de solidarité avec le peuple palestinien, notamment à Ghaza.

R. C.

OUVERTURE MERCREDI DU 6e FESTIVAL DE LA CHANSON ANDALOUSE DE JEUNESSE

Jeunes talents des trois écoles en compétition à Alger

LA 6ÈME ÉDITION du Festival de wilaya de la chanson andalouse de jeunesse s'est ouverte mercredi soir à Alger lors d'une cérémonie officielle marquée par une prestation rendue par un orchestre de musique andalouse.

Placée sous le slogan «La nouba dans la mémoire des jeunes». Cette 6ème édition, organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, se poursuit jusqu'au 23 mars prochain au Centre culturel Aissa Messaoudi de Hussein Dey, avec la participation de plusieurs orchestres de musique andalouse, représentée par ses trois écoles.

Le spectacle d'ouverture a été animé par l'orchestre de l'Association «Alwane El andalous», composé d'une trentaine de musiciens et interprètes, dont des lauréats des précédentes édition de ce concours dédié aux jeunes amateurs de cette musique authentique.

Le public a apprécié, durant deux heures et demi, un répertoire riche et diversifié revisitant les grands classiques de la musique andalouse dans ses trois variantes algériennes, du Centre (Sanâa), de l'Ouest (Gharnati) et de l'Est (Malouf).

La présidente de l'association culturelle «Alwane El Andalous», Nawel Fekhardji, descendante de Abderrezak Fekhardji (1911- 1984), grand maitre de la musique andalouse, a indiqué à l'APS, que la 6ème édition de ce festival, verra la participation de huit orchestres issus de différents centres culturels de la capitale.

Les prestations des participants seront soumises à l'appréciation d'un jury qui décernera trois prix aux trois premiers lauréats en plus du «Prix du jury», en clôture de ce festival, prévue le 23 mars prochain.

Organisé depuis 2018, par la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, en collaboration avec l'association «Alwane El Andalous», le Festival de wilaya de la chanson andalouse de jeunesse a pour objectif principal «la préservation, la promotion et la transmission de la musique andalouse».

BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE D'ANNABA

Soirée autour des coutumes familiales du Ramadan

LA BIBLIOTHÈQUE principale de lecture publique de Annaba a accueilli, jeudi soir, une rencontre autour des traditions et coutumes des familles algériennes durant le mois sacré de Ramadan. Un moment d'échange et de partage qui a réuni spécialistes et passionnés pour explorer les multiples facettes de ce mois empreint de spiritualité.

La rencontre conviviale a été marquée par l'intervention de plusieurs experts, chacun apportant un éclairage particulier sur des aspects fondamentaux de cette période. Mme Souad Zerouki, guide religieuse à la mosquée Az-Zubair, a mis en avant les pratiques religieuses qui rythment les journées et les nuits des croyants, insistant sur leur importance dans la vie spirituelle et sociale des Algériens.

L'aspect nutritionnel a été abordé par l'experte en diététique Rafka Trab, qui a prodigué des conseils pour une alimentation équilibrée et adaptée aux longues journées de jeûne. Hydratation, gestion des repas et prévention des troubles digestifs étaient au centre de ses recommandations.

De son côté, l'enseignante Mme Chakroun a retracé l'évolution des traditions ramadanesques à travers les générations, mettant en lumière les coutumes qui persistent et celles qui tendent à se transformer avec le temps et les changements sociétaux.

À l'issue de cette soirée d'échanges, les participants et contributeurs ont reçu des cadeaux et des attestations de reconnaissance.

A. B.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة ان صالح

مديرية الطاقة و المناجم

قرار رقم : 2025/116 المؤرخ في 10 مارس 2025

يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة لمشروع انجاز محطة خدمات ببلدية ان صالح لفائدة السيد/ سعسع بوجمعة

ان والي ولاية ان صالح

- بمقتضى الأمر رقم 04/76 المؤرخ في 1976/02/20 المتعلق بالقواعد المطبقة في ميدان الأمن من أخطار الحريق والفزع وانشاء لجان الوقاية والحماية المدنية.

- وبمقتضى القانون رقم 12/19 المؤرخ في 2019/12/11، المعدل والمتمم للقانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04، المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد،

- وبمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.

- وبمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية ،المعدل والمتمم.

- وبمقتضى القانون 07/12 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية،

- وبمقتضى القانون رقم 04/24 المؤرخ في 2024/02/26 يتضمن قواعد الوقاية والتدخل والحد من أخطار الكوارث في إطار التنمية المستدامة.

- وبمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 06 سبتمبر 2023 المتضمن تعيين السيد : بن جيمة عبد القادر واليا لولاية ان صالح.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 138/06 المؤرخ في 2006/04/15 المنظم لتبعاثات الغاز والدخان والبخار والجزيئات السائلة أو الصلبة في الجو وكذا الشروط التي تتم فيها مراقبتها.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 141/06 المؤرخ في 2006/04/19 الذي يضبط القيم القصوى للمصبات الصناعية السائلة.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 31 ماي 2006 ، الذي يضبط التنظيم المطبق على المؤسسات المصنفة لحماية البيئة.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 144/07 المؤرخ في 2007/05/19 المحدد لقائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 145/07 المؤرخ في 19 مايو 2007 يحدد مجال تطبيق، ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 319/21 المؤرخ في 2021/08/14، المتعلق بنظام الترخيص باستغلال المنشآت والهياكل التابعة لنشاط المحروقات وكذا كيفيات الموافقة على دراسات المخاطر المتعلقة بنشاطات البحث ومحتوياتها.

- وبمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 466/21 المؤرخ في 21 نوفمبر 2021 يتضمن انشاء مديريات ولائية للطاقة والمناجم و هامها وتنظيمها وسيرها.

- وبناء على الرأي بالموافقة للجنة الامنية للولاية رقم 283 بتاريخ 2024/02/20 على انشاء محطة خدمات لفائدة السيد / سعسع بوجمعة ببلدية ان صالح.

- وبناء على قرار رقم 2025/22 المؤرخ في 15 جانفي 2025 المتضمن تجديد اللجنة الولائية لمراقبة نشاطات المحروقات بولاية ان صالح.

- وبناء على القرار رقم 2024/862 المؤرخ في 26 ديسمبر 2024 المتضمن تعيين المحافظين المحققين حول الملائمة أو عدم الملائمة عبربلدياتودوائر ولاية ان صالح. محطة خدمات.

- وبناء على عقد تعديلي يتضمن منح الامتياز على قطعة ارض رقم 161 مؤرخ في 2024/08/05 لإنجاز مشروع.

- وبناء على مقرر رقم 34 مؤرخ في 26 جانفي 2025 المتضمن منح الموافقة المسبقة لممارسة نشاط تخزين وتوزيع الوقود للسيد/ سعسع بوجمعة.

- و بناء على مذكرة التأثير على البيئة الخاصة بمشروع انجاز محطة خدمات الواقعة ببلدية ان صالح لفائدة السيد/ سعسع بوجمعة، المنجزة من طرف مكتب الدراسات خيلولي طارق.

باقتراح من السيد مدير الطاقة و المناجم

يقرر

المادة الأولى: يشرع في فتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة انجاز محطة خدمات ببلدية عين صالح لفائدة السيد/ سعسع بوجمعة

المادة 02: يعين السيد: دوغنو محمد متصرف إقليمي رئيسي ببلدية ان صالح كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفافية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم و مؤشر عليه يفتح لهذا الغرض، و في حال تعذره يستخلفه السيد/ ضرعني عبد العزيز متصرف إقليمي ببلدية ان صالح.

المادة 03: يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة وعدم الملائمة.

المادة 04: تودع وثاق ملف التحقيق وكذا سجل التحقق بمقر بلدية ان صالح في فقترة أوقات العمل الرسمية خلال 15 يوما المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم (ماعدا يوم الجمعة والسبت وأيام العطل) ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحقق المحافظ.

المادة 05: ينشر هذا القرار في صحيفتين يوميتين وطنيتين خلال ثمانية (08) أيام على الأقل قبل بداية التحقيق، ويتحمل صاحب المشروع مصاريف النشر.

المادة 06: يعلق هذا القرار بمقر الولاية، الدائرة بلدية ان صالح ومكان موقع المشروع، وينشر بكافة الوسائل المعمول بها داخل إقليم البلدية ويجب أن تثبت هذه الإجراءات بواسطة شهادة مسلمة من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي، يحرر المحافظ المحقق عند نهاية مهمته محضرا يحتوي على تفاصيل تحقيقاته والمعلومات التكميلية التي جمعها ثم يرسله إلى السيد الوالي.

المادة 07: عند انتهاء مدة التحقيق المحددة أعلاه يغلق سجل التحقيق ويؤشر من طرف رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية ان صالح، و يرسل في ظرف 24 ساعة مع ملف التحقيق ورأي المحقق المفوض إلى السيد رئيس دائرة ان صالح، الذي يحيل الملف إلى السيد الوالي.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير الطاقة والمناجم، مدير البيئة، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك، مدير المصالح الفلاحية، محافظ الغابات، مدير الري، مديرة الحماية المدنية، مدير التعمير والهندسة المعمارية والبناء، مدير الأشغال العمومية، مدير أملا الدولة، مدير الصناعة/ رئيس دائرة ان صالح، رئيس المجلس الشعبي البلدية لبلدية ان صالح، كل فيما يخصه تنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quelles sont les variétés de plantes résistantes au climat de demain ?



Quelles sont les plantes allergènes ?

Le meilleur moyen d'adapter son jardin au réchauffement climatique ? Remplacer les espèces fragiles par d'autres, plus robustes. Voici quelques conseils qui prouvent que résilience peut se conjuguer avec esthétisme.

Garder une place pour les arbres

Les arbres peu encombrants (pas plus de sept mètres de haut) sont une des meilleures façons de créer de l'ombre. Optez pour ceux qui résistent à la sécheresse, comme le savonnier, originaire de Corée, ou l'arbre de Judée. Côté fruitiers, en place des poiriers et des pommiers, osez des espèces méditerranéennes comme le plaqueminier et ses kakis. Le figuier enfin, avec la douceur des hivers, trouve désormais sa place dans de nombreux jardins.

Promesses de fleurs

Avoir un jardin sec n'implique pas forcément de renoncer à une touche fleurie, même quand vient l'été. En eet, de nombreuses vivaces s'accommodent très bien des sols secs et des épisodes caniculaires, telle la lavande.
Privilégiez les espèces robustes, faciles à vivre et qui se ressèment spontanément, comme les gauras, les népétas (ou herbe à chat), le chardon bleu, le pavot de Californie aux fleurs jaune orangé ou orange, ou encore la verveine de Buenos Aires, si prolifique en Californie et au Texas qu'elle y est classée comme invasive.

Petits mais costauds

Pensez aussi aux arbustes, qui comptent de nombreux champions de la sobriété. Notamment les espèces des garrigues comme le pistachier lentisque, le myrte et la ciste de Montpellier. Plantés serrés, ils résisteront encore mieux à la sécheresse. Attention, la plupart, habitués aux sols légers et drainants, ne toléreront pas une terre lourde.
Pour une note plus exotique, optez pour le Chilopsis linearis, natif du Mexique, adapté à l'aridité, ou le céanothe, venu de Californie.

Des alternatives à la pelouse

Pour limiter arrosages et tontes, remplacez tout ou partie de votre pelouse par un couvre-sol supportant le piétinement. Choisissez une herbacée vivace comme le zoysia originaire d'Asie, ou l'Achillea crithmifolia, une dure à cuire aussi résistante à la chaleur qu'à la séche resse et aux maladies.
Très tapissant mais un peu moins rustique (il résiste jusqu'à -10 ou -12 °C), le lippia (Phyla nodiflora), natif d'Amérique du Sud, apprécie la douceur de la zone méditerranéenne et du littoral océanique.

Les succulentes, reines de l'acclimatation

Les succulentes, qui composent la flore des régions les plus arides de la planète, sont les championnes de l'adaptation à la sécheresse car elles ont évolué de façon à stocker l'eau dans leurs feuilles charnues. Capables de survivre aux canicules, elles ne redoutent que le gel. Il faut donc miser sur les plus résistantes au froid : agaves, yuccas, Crassula ovata (arbre de Jade), ou encore les sedums qui peuvent tenir jusqu'à -20 °C.

Selon les dernières données, l'épisode mondial de blanchissement des coraux continue de s'accentuer



LE PROCESSUS alarmant de blanchissement des coraux, causé par des températures océaniques sans précédent, continue de se propager. Les dernières données de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) révèlent que ce quatrième épisode de blanchissement, débuté en avril, a déjà touché 62 pays et territoires.
L'épisode massif de blanchissement des coraux dans le monde, provoqué par la température record des océans, continue de s'étendre et de s'aggraver, a alerté jeudi une agence gouvernementale américaine. L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) avait annoncé mi-avril que le monde subissait un nouvel épisode massif de blanchissement des coraux.
Il s'agit du quatrième enregistré depuis 1998. Le phénomène, qui menace la survie de récifs de coraux, a déjà été confirmé dans 62 pays et territoires, à la fois dans l'hémisphère nord et sud. "Je suis très inquiet pour l'état des récifs de coraux dans le monde", a déclaré lors d'une conférence de presse Derek Manzello, coordinateur du programme dédié aux coraux de NOAA.
Depuis l'annonce de ce nouvel épisode il y a un mois, "neufs autres pays et territoires ont rapporté un blanchiment sévère des coraux, notamment l'Inde et le Sri Lanka", a-t-il dit. "Cela illustre que cet événement croît en taille et en impact." Pas moins de 60,5 % de la surface des récifs coralliens du monde ont été touchés par un stress thermique durant les 12 derniers mois, un record sur un an, selon NOAA.
Mais le précédent épisode de blanchissement massif mondial, qui avait eu lieu entre 2014 et 2017, reste le pire en termes d'impact cumulatif et de durée, du moins pour le moment, a-t-il dit. Il est prévu que l'épisode actuel persiste et gagne de nouvelles zones durant l'été.
Les Caraïbes commencent notamment déjà à voir la chaleur s'accumuler, extrêmement tôt dans l'année. Déjà, la Grande barrière de corail, au nord-est de l'Australie, est touchée. L'accès à l'île de Pling en Thaïlande et au parc national côtier de l'île de Phuket a été fermé la semaine dernière pour tenter de protéger les coraux.

Températures record

Cet événement "ne se produirait pas sans le changement climatique", a martelé Derek Manzello. Les océans enregistrent des températures record depuis des mois : le mois dernier a été le plus chaud dans les mers pour un mois d'avril, représentant le 13ème mois consécutif de record mensuel. L'accumulation de chaleur "a été particulièrement extrême et sans précédent dans l'océan Atlantique", a souligné Derek Manzello. Comprendre l'étendue des conséquences de cet épisode de blanchiment pour les coraux prendra du temps, a-t-il ajouté. Dans les Caraïbes par exemple, les coraux survivant à la chaleur pourront mourir dans l'année ou les deux ans qui suivent "de maladies ou de concentrations de prédateurs", a-t-il expliqué.
L'année 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, sous l'effet du changement climatique accentué par le phénomène cyclique El Niño. Le phénomène inverse, La Niña, est attendu d'ici l'été ou l'automne, selon Dan Collins, météorologue à NOAA.
"Mon espoir est que lorsque La Nina sera vraiment installé, le pourcentage de récifs touchés commencera à diminuer", a dit Derek Manzello. Selon NOAA, l'année 2024 a malgré tout 61% de risque de surpasser l'année dernière en devenant la plus chaude jamais enregistrée.

ServiceNow dévoile Yokohama : l'ère des agents IA autonomes pour l'IT est lancée

Tout comme Salesforce, Microsoft et SAP, ServiceNow surfe déjà médiatiquement sur la vague des agents IA et lance Yokohama et son armée (future) d'agents IA pour non seulement automatiser bien des tâches IT mais également des tâches RH, CRM et workflows d'entreprises…



L'ère de l'IA Agentique n'épargnera pas la DSI et les services IT. Les agents IA sont en train de réinventer tous les logiciels du marché en cherchant à automatiser un maximum de tâches et de processus, et ceci dans tous les domaines et tous les métiers du digital.
Après les annonces de Salesforce et son AgentExchange la semaine dernière et les annonces en parallèle de Microsoft autour des Agents IA commerciaux de Dynamics 365, c'est au tour de ServiceNow de capter l'attention médiatique avec sa propre plateforme agentique.
ServiceNow vient officiellement d'annoncer la nouvelle version de sa plateforme ITSM étendue baptisée « Yokohama« . Elle marque un nouveau tournant dans l'évolution de la plateforme (qui s'étend désormais bien au delà de l'ITSM embrassant l'ITOM, les RH, la cybersécurité et même les services clients CSM) avec une avancée significative dans l'intégration de l'IA et plus spécifiquement des Agents IA au service de la productivité des entreprises.

Des milliers d'agents IA pour transformer les workflows d'entreprise

Yokohama introduit ainsi des milliers d'agents IA préconfigurés qui couvrent les domaines du CRM, des RH et de l'IT. Ces agents autonomes promettent d'accélérer et d'optimiser les workflows en offrant des résultats prévisibles dès leur déploiement.
« Les dirigeants d'entreprise ne se contentent plus d'expérimenter avec les agents IA ; ils exigent désormais des solutions capables de leur offrir une productivité à grande échelle », affirme Amit Zavery, président et chief product officer chez ServiceNow.

Des agents IA spécialisés et immédiatement opérationnels

Parmi les nouveaux agents IA disponibles, on retrouve notamment :
* Des agents experts en Security Operations (SecOps) qui rationalisent la gestion des incidents de sécurité
* Des agents autonomes de gestion des changements qui génèrent instantanément des plans d'implémentation personnalisés
* Des agents proactifs de test et réparation des réseaux qui détectent et résolvent les problèmes avant qu'ils n'affectent les performances.

Un écosystème complet pour gérer le cycle de vie des agents IA

Au-delà de permettre de déployer et gérer le cycle de vie des Agents IA, ServiceNow enrichit parallèlement son offre IA avec deux outils stratégiques :

* AI Agent Studio : permet de créer et configurer facilement de nouveaux agents IA à l'aide de descriptions en langage naturel, sans nécessiter de compétences en programmation
* AI Agent Orchestrator : coordonne les différents agents IA pour qu'ils travaillent ensemble sur des tâches complexes à travers l'entreprise

Une architecture de données unifiée pour maximiser l'efficacité

La plateforme s'appuie sur la « Workflow Data Fabric » qui connecte les différentes sources de données de l'entreprise. ServiceNow a également étendu son Knowledge Graph (véritable épine dorsale de la plateforme) avec de nombreuses améliorations du Common Service Data Model (CSDM).
Ces améliorations cherchent à faciliter une collaboration fluide entre agents IA et humains tout en maintenant une gouvernance stricte. Elles permettent d'assurer la continuité contextuelle quand une tâche automatisée escalade vers l'humain pour contrôle, approbation ou complétion et de s'assurer qu'humains et agents IA travaillent avec les mêmes données, les mêmes taxonomies, les mêmes classifications.
La version Yokohama et ses fonctionnalités sont d'ores et déjà disponibles via le ServiceNow Store. Et l'on sent déjà que ServiceNow cherche à positionner sa plateforme comme une véritable « tour de contrôle » des agents IA en entreprise et prendre les devants sur Microsoft, Google et SalesForce dans ce domaine.

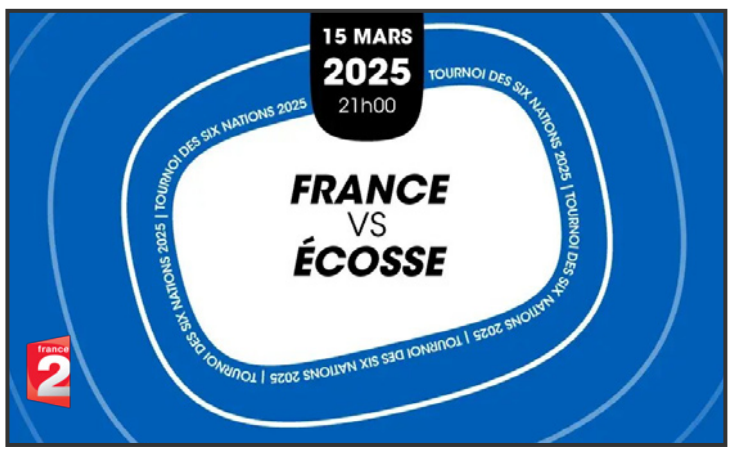
Open Source : eXo Platform se réinvente en version 7.0



PLUS INTUITIVE, plus puissante, plus flexible mais toujours open source : eXo Platform 7.0 débarque avec un cocktail de nouveautés pour dynamiser la collaboration. Refonte technologique, simplicité de personnalisation, expérience utilisateur plus fluide, applications mobiles et desktop conviviales, et un chatbot IA pour optimiser l'accès à l'information : tout est là pour une digital workplace moderne et efficace.
Née en France comme un outil d'apprentissage scolaire en open source, la plateforme eXo a rapidement évolué vers une solution Intranet avant de se transformer en une plateforme de collaboration numérique complète et surfer sur la nouvelle vague des « Digital Workplace ».
La solution combine des fonctionnalités d'intranet, de réseau social, de collaboration, de gestion des connaissances et d'engagement des employés. Elle se distingue par sa polyvalence et sa capacité de personnalisation, permettant aux organisations de configurer et d'adapter la plateforme à leurs besoins spécifiques.
Directement concurrente de Microsoft 365 et Google Workspace, cette solution open source et souveraine se distingue par son approche communautaire et ses nombreuses études de cas démontrant son efficacité dans divers secteurs, allant des institutions académiques aux entreprises privées.
Elle compte plus d'un million d'utilisateurs et de nombreux clients des secteurs public et privé en France et à l'international, tels que l'Elysée, Inria, la région Occitanie, le Département du Val d'Oise, les villes de Chelles et Villejuif, Schiever, Groupe Gilbert ou Mutavie.
Alors, forcément, l'arrivée d'une évolution majeure estampillée « 7.0 » ne passe pas inaperçue. Cette version se présente comme « une digital workplace complète et polyvalente qui vous aide à aligner, outiller et engager vos équipes ».
Architecture moderne, plateforme no code, interface intuitive, chatbot IA, applications mobiles et de bureau personnalisées… tout est pensé pour faciliter la communication, la collaboration et l'engagement et pour proposer une expérience utilisateur sur mesure.
Parmi les principales nouveautés, eXo Platform 7.0 repose sur une architecture profondément remaniée et reposant sur les frameworks open-source JDK21, Tomcat 10, Spring 6 et Springboot 3.
Cette refonte technologique permet désormais à eXo Platform 7.0 d'offrir des capacités de customisation et de paramétrage en « no-code » qui viennent ainsi corrigées le principal défaut régulièrement mis en avant par les experts et les utilisateurs : une relative complexité de personnalisation et de configuration. Désormais plus besoin de scripts et de mettre les mains dans le code source. Le paramétrage de la solution s'effectue selon une approche « no-code » conviviale afin de la customiser selon les besoins réels de l'organisation.

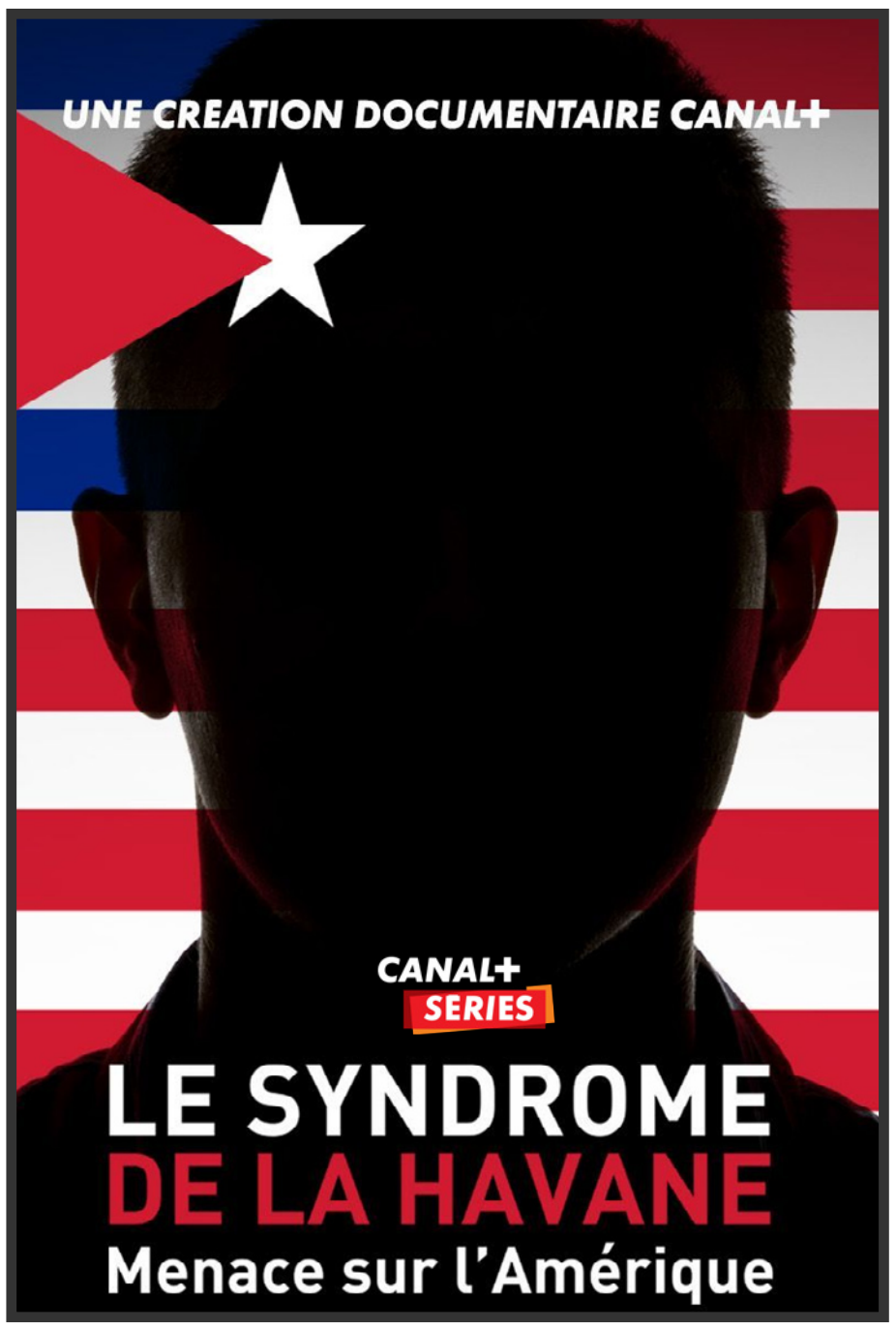
Autre refonte également, la version 7.0 voit son ergonomie profondément repensée pour gagner en simplicité, efficacité et modernité visuelle. Plus intuitive, plus uniformisée, elle s'appuie désormais sur un design « responsive » et une nouvelle application PWA (Progressive Web Application) pour mobile et desktop, embarquant automatiquement l'identité visuelle de l'organisation.
Enfin, grâce à un partenariat avec Wikit, la plateforme intègre des fonctionnalités d'intelligence artificielle avec un chatbot animé par l'IA et intégré nativement, facilitant l'accès à l'information, optimisant la collaboration et proposant ainsi une expérience utilisateur enrichie.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 TF1
Divertissement (2025 - France)
The Voice, la plus belle voix

21h05 France 2
Rugby : Tournoi des Six Nations 2025
France / Ecosse

21h00 M6
agazine du consommateur
Arnaques !

21h05 CANAL+
Cinéma Mexique - 2024
Emilia Pérez

21h10 W9
Série humoristique
France
La petite histoire de France

20h50 CINE + FRISSON
Film fantastique
Etats-Unis - Allemagne 2002
Blade 2

21h05 6ter
Série d'action
Etats-Unis - 2016
MacGyver

21h00 CINE + PREMIER
Thriller - Etats-Unis - Canada 2005
Munich

22h10 CINE + Émotion
Film d'action - États-Unis 2019
Charlie's Angels

21h00 CINE CINEMA
Cinéma - Grèce - Irlande 2021
Kinds of Kindness

20h50 CANAL+ family
Cinéma
Etats-Unis - Inde 2016
Le BGG : le bon gros géant

21h15 TMC
Série policière
Etats-Unis - 1995
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2025 - France)
Saison 2 Épisode 1/2/3

Marie-Antoinette

À l'hiver 1783, au sommet de sa gloire, le couple royal ignore encore que sa chute est imminente. Aux portes de Versailles, la colère populaire gronde. Insouciante, Marie-Antoinette ne saisit pas l'ampleur du danger, la souffrance du peuple accablé par la crise financière et révolté par les excès royaux dont elle devient le symbole.

23h25
Politique (2025 - Etats-Unis)
Saison 2 Épisode 1/2/3

Le syndrome de La Havane - Menace sur l'Amérique

A partir de 2016, des diplomates américains et canadiens en poste à La Havane, à Cuba se sont plaints de troubles de santé dont l'origine reste mystérieuse : nausées, vertiges, troubles de la vision, perte de mémoire... Ces incidents anormaux de santé ont ensuite été répertoriés chez d'autres diplomates et personnels américains d'ambassades en Chine, en Allemagne, en Australie, en Russie ou encore en Autriche.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:13 | 12:38 | 16:01 | 18:37 | 19:57 | 05:18 | 12:42 | 16:06 | 18:45 | 20:01 | 05:33 | 12:57 | 16:21 | 18:59 | 20:17 | 05:27 | 12:48 | 16:12 | 18:49 | 20:03 | 05:39 | 13:03 | 16:27 | 19:04 | 20:22 | 05:45 | 13:08 | 16:32 | 19:09 | 20:27 | 05:48 | 13:11 | 16:35 | 19:12 | 20:30 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8140 – SAMEDI 15 MARS 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	9°
Oran	17°	12°
Constantine	18°	7°
Ouargla	27°	17°

CASNOS

Lancement d'un service de réclamation à distance

Dans le cadre de sa stratégie de modernisation et de digitalisation de ses services, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a annoncé le lancement, au profit de ses adhérents, d'un nouveau service de dépôt de réclamations à distance via sa plate-forme numérique Damancom.

Cette initiative vise à faciliter l'accès aux services administratifs pour les assurés et à réduire les déplacements inutiles vers les bureaux de la caisse.

Dans un communiqué, la caisse a affirmé que grâce à cette nouvelle fonctionnalité, les travailleurs non salariés affiliés à la CASNOS pourront désormais soumettre leurs réclamations en ligne, à tout moment et depuis n'importe quel endroit, via un processus simple et rapide.

Les assurés peuvent utiliser ce service en se connectant à la plate-forme Damancom via le lien https://damancom.casnos.dz, puis en remplissant le formulaire de réclamation, en précisant l'objet de leur demande. Une fois le formulaire complété, ils peuvent envoyer leur réclamation en ligne en seulement quelques minutes.

Une fois la demande envoyée, la CASNOS s'engage à traiter les requêtes dans les plus brefs délais et à fournir une réponse



Réduire les déplacements inutiles.

personnalisée par courrier électronique. Ce service s'inscrit dans une démarche de modernisation engagée par la CASNOS pour améliorer la qualité des services rendus aux affiliés. Il répond aux attentes des travailleurs non salariés, leur permettant de gagner du temps et d'éviter les déplacements, souvent contraignants, notamment pour ceux résidant dans des zones éloignées.

En plus du dépôt de réclamations en ligne, la CASNOS met également à disposition une assistance téléphonique pour accompagner les assurés dans leurs démarches et répondre à leurs questions.

Avec cette nouvelle solution numérique, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés confirme sa volonté de «rendre ses services plus accessibles, plus efficaces et plus proches des besoins de ses affiliés», a-t-elle souligné. Cette initiative, poursuit-elle, marque un pas supplémentaire vers une administration moderne et connectée, au service des travailleurs non salariés.

Il convient de souligner que l'espace Damancom offre également la possibilité de demander l'affiliation en ligne à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, de créer un compte permettant de suivre la situation vis-à-vis de la caisse et d'effectuer plusieurs opérations en ligne, dont la consultation du relevé de carrière, le règlement en ligne, la déclaration de l'assiette de cotisation et la demande de certains documents.

De plus, la CASNOS a indiqué que les adhérents peuvent soumettre leur déclaration annuelle de cotisation via l'espace sécurisé de la plate-forme Damancom. Cette fonctionnalité garantit la confidentialité des données et assure la protection des informations personnelles des adhérents.

Lynda Louifi

ORAN

Coup d'envoi de la 17e édition des Dourouss Mohammadia

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Dr Youcef Belmehdi, a supervisé, jeudi, le lancement officiel de la 17e édition de la série Dourouss Mohammadia qui se tiendra jusqu'au 21 mars dans la localité de Sidi Maârouf, située à l'est d'Oran, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la capitale de l'Ouest.

La visite du ministre s'est inscrite dans le cadre de l'ouverture des activités du Forum Dourouss Mohammadia à la zaouïa Belkaïdia El Hebria, ainsi que de l'inauguration de plusieurs infrastructures affiliées au secteur des affaires religieuses et des wakfs. Dr Belmehdi, après la prière d'El Asr, s'est rendu à Sidi Maârouf, pour donner le coup d'envoi de cette nouvelle édition, qu'il a qualifiée de plateforme internationale, rassemblant des participants venus des quatre coins du monde. «Cet événement illustre l'image d'une Algérie forte de son savoir, de son orientation spirituelle, de sa modération et de sa religiosité», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Il est difficile à quiconque de bonne foi de nier les atouts et les bienfaits dont regorge l'Algérie.»

Le ministre a également évoqué les nombreuses réalisations dans le secteur, dont la construction de mosquées et d'écoles coraniques, visant à renforcer l'autorité religieuse nationale et assurer la vie spirituelle des Algériens. Il a, par ailleurs, assisté à la troisième édition du concours du prédicateur et du muezzin d'Oran, ainsi qu'à plusieurs activités éducatives portant sur la mémorisation du Coran.

À ce propos, Dr Belmehdi a salué le talent et l'engagement des jeunes participants, les qualifiant d'»héritiers d'une Algérie future et victorieuse», en soulignant que «ce pays béni, en plein essor, leur offrira ses bénédictions».

Au cours de cette même visite, le ministre, accompagné du wali d'Oran, Samir Chibani, a procédé à l'inauguration de la mosquée Abou Bakr Esseddik, dans la commune de Boutlélis, d'une école coranique attenante à la mosquée Abou Darda, située à Haï El Wiam, dans la commune de Misserghin, ainsi que de la mosquée Omar Ibn Abdelaziz dans le quartier Sananès, à Oran.

Il convient de souligner que cette 17e édition de la série Dourouss Mohammadia réunira une pléiade de savants, de prédicateurs et de juristes venus d'Algérie, mais aussi de plusieurs pays du monde islamique, dont l'Égypte, le Liban, la Turquie, la Jordanie et le Soudan. Ces experts animeront des conférences autour du thème principal retenu pour cette édition.

D'Oran, Brahim Mazi

BIR MOURAD RAIS

Un individu arrêté et 41 milliards de centimes saisis

UN INDIVIDU en état de fuite a été arrêté et un montant de 41 milliards de centimes ainsi qu'une somme en devise ont été saisis par le Service de recherche et d'investigation de Bir Mourad Raïs (Alger). C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué de la Gendarmerie nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et conformément aux instructions du procureur pour intensifier les recherches afin d'arrêter une personne recherchée, un groupe de travail spécial utilisant des moyens techniques de suivi et d'investigation a été créé et réussi à localiser le mis en cause et l'arrêter», a précisé la GN. En coordination permanente avec les autorités judiciaires, il a été procédé à la perquisition des habitations du mis en cause et de ses véhicules, ayant abouti à la saisie 41 milliards de centimes, 90 050 euros, 1 150 dollars, 645 rials saoudiens dissimulés dans le coffre arrière de l'un des véhicules. La Gendarmerie révèle, en outre, que l'opération de perquisition a également abouti à «la découverte d'un atelier clandestin de fabrication de compléments alimentaires et de fortifiants sexuels, ce qui constitue un danger sur la santé publique».

S. N.

ACCIDENT DE BUS UNIVERSITAIRE À SÉTIF

Baddari au chevet des étudiants blessés

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, s'est rendu, jeudi soir, au Centre hospitalier universitaire Saâdna Abdennour de Sétif, pour s'enquérir de l'état de santé des étudiants blessés dans un grave accident de la route impliquant un bus de transport universitaire.

Accompagné du wali de Sétif et du président de l'APW, le ministre a tenu à exprimer son soutien aux étudiants hospitalisés et à leurs familles, insistant sur l'importance d'une prise en charge médicale optimale pour assurer leur rétablissement dans les meilleures conditions. Le drame s'est produit dans l'après-midi à Elbaz, à la sortie ouest de Sétif, lorsque le bus transportant des étudiants, qui se dirigeait vers l'université Ferhat Abbas, s'est renversé pour des raisons encore indéterminées. L'accident a fait 17 blessés, dont plusieurs souffrant de fractures et de contusions, mais heureusement, aucun décès n'est à déplorer. Sur place, les équipes de secours sont intervenues rapidement pour évacuer les victimes et leur prodiguer les premiers soins avant leur transfert au CHU Saâdna Abdennour. Après avoir discuté avec le personnel soignant, Kamel Baddari a tenu à rassurer les étudiants blessés, affirmant que leur état était stable et que tous bénéficiaient d'un suivi médical attentif. Il a également salué l'engagement du corps médical et paramédical, ainsi que la réactivité des services de secours et des autorités locales, qui ont permis une prise en charge efficace des victimes.

Lynda Louifi

IN AMENAS

Saisie de 1,7 million de comprimés psychotropes

PLUS de 1,7 million de comprimés psychotropes de type Brégabaline 300 mg ont été saisis, au cours de cette semaine, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la région d'In Amenas. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans la dynamique des efforts soutenus contre le crime organisé multiforme et lors d'une patrouille, mardi 11 mars 2025, au niveau du secteur opérationnel Nord-Est In Amenas/4 RM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a saisi un véhicule utilitaire chargé d'un million sept cents quarante-six mille (1 746 000) comprimés psychotropes de type Brégabaline 300mg», précise le communiqué.

S. N.

PENSÉE



Cela fait deux ans que tu nous as quittés à jamais, Mansouri Khaled. Tu étais un père, un mari, un frère, un grand-père et un collègue irremplaçable. Ta femme, tes enfants et tes sœurs pleurent toujours ton départ. Un père ne meurt jamais : il reste gravé dans nos cœurs et continue à vivre à travers nos souvenirs. Tu es parti, mais ta lumière continue à éclairer notre chemin.

La vie est éphémère, mais ton amour est immortel.